Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif PARTIE A

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	CCI
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Martinique Conseil
	Régional 2014-2020
Version	2019.1
Date d'approbation du rapport par le	
comité de suivi	

	doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour	<i>(</i> 0
I	lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 8 (1) / 8ii	.69
	Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 8 (1) / 8ii	
	Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 8 (1)	
	Tableau 2B: Indicateurs de résultat pour l'IEJ par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, e	
8	annexes I et II du règlement FSE) - 8 (1) / 8ii	74
-	Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ	76
-	Tableau 4A: Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 8 (1) / 8ii	77
	Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 8 (1)	
	Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégo	rie
	de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible)	
	doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour	70
	lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 8 (1) / 8iii	
	Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ	
	Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 8 (1)	
	Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion	
	(par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 (2) / 8b	
	Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion	
((par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 9 / 9a	86
	Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion	
	(par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 12	
	Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 13	
	Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 13	92
	Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux	02
	mêmes entreprises	
	3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	
	Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme	
	Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fo	
	de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n°	
	1304/2013]	
	Tableau 8: L'utilisation du financement croisé	
	Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre d	
	l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)	
	Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles	
4.	SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS	104
		104
_		
5.	VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES	
		107
6	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50,	107
6		107
6	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50,	107
6 par	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, ragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	107 110 115
6 par	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, ragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	107 110 115
6 par 7. 8.	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, ragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	107 110 115 116
6 par 7. 8.	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, ragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	107 110 115 116
6 par 7. 8. 9.	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, ragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	107 110 115 116 116
6 par 7. 8. 9.	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, ragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	107 110 115 116 116
6 par 7. 8. 9. ME	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, ragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	1107 1110 1115 1116 1116
6 par 7. 8. 9. ME	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, ragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	1107 1110 1115 1116 1116
6 par 7. 8. 9. ME	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, ragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	1107 1110 1115 1116 1116
6 par 7. 8. 9. ME 10. DE 130	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, ragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	1107 1110 1115 1116 1116 1121
6 par 7. 8. 9. ME 10. DE 130	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, ragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	1107 1110 1115 1116 1116 1121 1123
6 par 7. 8. 9. ME 10. DE 130	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, ragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	1107 1110 1115 1116 1116 1121 1123 1123 1126
6 par 7. 8. 9. ME 10. DE 130 11.	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, ragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	1107 1110 1115 1116 1116 1121 123 1126 et
6 par 7. 8. 9. ME 10. DE 130	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, ragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	1107 1110 1115 1116 1116 1121 1123 1123 1126 et 1129
6 par 7. 8. 9. ME 130 11. arti	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, ragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	1107 1110 1115 1116 1116 1121 1123 1126 et 1129

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à	
garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [artic	le
50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]13	0
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du	_
règlement (UE) n° 1303/2013]	0
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	Λ
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme 13	1
12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111,	-
PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/201313	2
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations	2
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	
13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du	
règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le	
point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement)13	5
14 INFORMATIONS COMBLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES DIÉTRE A JOUTÉES EN FONCTION DU	
14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième	
alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	6
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement	
des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements	
territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant d	u
programme opérationnel	
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et	
des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	
 14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales	
136	
14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant13	7
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones	
géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination	
ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs	
de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées	
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013]	
16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement)	9
4	
17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]14	0
18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [article 19, paragraphes 4 et 6, du règlement (UE) n°	
1304/2013 (le cas échéant)]	I
Documents14	2
Résultats de la dernière validation14	3

- 2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]
- 2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

En 2019, la mise en œuvre du programme opérationnel FEDER FSE a été marquée par :

- La révision du programme à la suite de l'exercice de l'examen de performance effectué par la Commission ;
- Le lancement d'appels à projets et l'instruction du stock de dossiers des années précédentes.
- La mise en œuvre des stratégies territoriales
- Le défi de la certification;

Révision du programme :

À l'examen de la performance en juin 2019, les axes suivants n'ont pas été jugés performants :

- Sur le FEDER:
 - o Innovation Axe 1,
 - o Développement endogène des territoires Axe 8(2)
 - o Attractivité et inclusion dans le territoire Axe 9 pour un total de 2,9 M€ de UE
- Sur le FSE : Emploi Axe 8(1) et Élévation des compétences pour l'emploi Axe 10(1) pour un total de 2,2M€

À un moment clé de la programmation 2014-2020, dès fin 2018, l'autorité de gestion a engagé la réflexion sur la révision du PO. L'analyse des enseignements de la programmation à mi-parcours, faite sur la base des dossiers programmés et en cours d'instruction, pour chaque priorité d'investissement, a conduit l'autorité de gestion à faire les propositions suivantes :

• Réviser les indicateurs de réalisation pour s'ajuster à la nouvelle maquette du PO suite à

l'exercice de la performance.

- Modifier la maquette financière :
 - Réallocation de la réserve de performance des axes 1, 8(2) et 9 vers l'axe 4 pour un montant de 2.937 M€ pour le FEDER;
 - Redéploiement de crédits issus des axes 8(1) et 11 pour un montant de 2.16 M€ vers l'axe 10(1) pour le FSE

Programmation

Le PO FEDER/FSE 2014-2020 de la Martinique présente au 31 décembre, un niveau d'avancement du programme de 317 M€ de FEDER/FSE (programmation), soit 61% des montants disponibles au titre du programme opérationnel régional FEDER-FSE pour la période 2014-2020. Cette moyenne recouvre une situation différenciée selon les différents axes. Le taux de programmation était de 52% fin 2018.

571 projets ont été comptabilisés comme programmés depuis le début de la programmation, répartis de la manière suivante :

- 61 au titre du FSE, pour un montant de 57 M€, soit un taux de programmation de 55% pour le FSE (15 projets FSE ont été comptabilisés comme programmés en 2019 pour un montant de 6,8 M€);
- 189 au titre du FEDER, pour un montant de 667 M€, soit un taux de programmation de 85% pour le FEDER (65 projets FEDER ont été comptabilisés comme programmés en 2019 pour un montant de 265 M€) ;
- 320 au titre du FEDER sur l'allocation spécifique RUP, pour un montant de 159 M€, soit un taux de programmation de 73% pour le FEDER (92 projets FEDER ont été comptabilisés comme programmés en 2019 pour un montant de 29 M€);
- 1 au titre du FSE sur l'IEJ, pour un montant de 6,7 M€, soit un taux de programmation de 66% pour l'IEJ. Une enveloppe complémentaire a été accordée à la MARTINIQUE (pas de nouveau dossier en 2019).

Mise en œuvre des Stratégies territoriales

Le conventionnement avec les territoires relevant de l'ITI s'est formalisé en 2018 :

- 11 juin 2018 pour le GIP DSU du LAMENTIN,
- 26 Avril 2018 pour Cap Nord Martinique,
- 07 Août 2018 pour GIP II Fort- de France 2020.

En 2019, 6 comités de présélection se sont tenus par les 3 territoires des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI), dénommées « Autorités Urbaines ». Soit, 13 projets sélectionnés en opportunité et en cours d'instruction par les SI de la DFE, pour un montant total de : 5 802 427,92 € de FEDER.

Les entretiens de gestion menés en 2019 ont permis d'identifier les difficultés de mise en œuvre des stratégies ITI suivantes :

- L' ITI urbain (CAP NORD) est limité aux territoires des QPV, quartiers qui, par nature, rencontrent un nombre important de difficultés dont économiques. Cette limitation du périmètre d'action géographique aux QPV ne permet pas d'impulser le développement de ces territoires de par la faible attractivité économique liée (peu de porteurs de projet potentiels).
- La part d'autofinancement des porteurs de projets (10 % pour les porteurs publics, 15 % pour les porteurs privés) rend difficile l'émergence des projets.
- La nécessaire montée en compétences de l'accompagnement des porteurs par les OI.

Ce contexte de structuration a contraint les Autorités Urbaines (AU) à favoriser un accompagnement spécifique des porteurs fléchés sur les mesures cibles, avec pour objectifs la maturation et la programmation de ces projets à l'horizon 2020.

Certification

En 2019, l'autorité de gestion a poursuivi la montée en puissance au niveau de la certification et a ainsi dépassé ses objectifs et évité le dégagement d'office :

2 appels de fonds ont été réalisés en 2019 représentant un montant total de dépenses de 95M€ avec 172 Constats de service fait.

Au total depuis le début de la programmation 327 M€ de dépenses ont été certifiées soit 29% de l'allocation.

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Innovation pour la croissance	Le niveau de programmation pour cet axe est de 57% de FEDER. A travers les opérations retenues, 48 entreprises sont engagées dans des programmes de coopération avec des organismes de recherche.
		Les opérations répondent au cadre de la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) qui se décline en 6 domaines d'activités stratégiques (DAS) :
		- Valorisation économique de l'expertise issue de la gestion et de la prévention des risques majeurs
		- Edition de services et applications numériques et logicielles
		- Valorisation économique de produits issus des ressources endogènes et filières intégrées locales
		- Méthodes et outils de régulation des relations sociales
		- Economie du vieillissement
		- Energies renouvelables.
		21 projets ont été programmés pour un coût total de 10,7 M€ et une participation FEDER de 6,3 M€. Ces dossiers concernent en majorité les DAS :
		- « Valorisation économiques de produits issus des ressources endogènes et filières intégrées locales » dans les secteurs de l'agroalimentaire, les écosystèmes marins côtiers, l'agroécologie, la biodiversité, la cosmétique
		- « Edition de services, applications numériques et logicielles » dans le secteur de la santé
		Appel à projets: un appel à projets dans le domaine de l' « Economie du vieillissement » a été lancé le 14 novembre 2019.
		A ce jour, il y a 7 dossiers en portefeuille, pour un coût total de 5,9 M€ et une sollicitation FEDER de 3,3 M€.
10(1)	Elévation des compétences pour l'emploi	Le taux de programmation de cet axe est relativement satisfaisant : 70% de la maquette financière.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux
		développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		35 dossiers sont programmés pour un CT de 33 M€ dont 22 M€ de FSE.
		Ces dossiers concernent principalement :
		- Les Programmes de Formation de la CTM
		- La formation tout au long de la vie des actifs au travers d'actions de formation diplômantes ou qualifiantes à destination des salariés, demandeurs d'emploi porté par la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Martinique Formation, la Croix Rouge Française, MIC Formation, ADN Formation
		- Les bourses sanitaires et sociales
		6 dossiers sont en cours d'instruction pour un coût total de 3M€ et une sollicitation FSE de 2 M€.
10(2)	Adaptation des infrastructures de formation visant l'insertion professionnelle	Le taux de programmation de cet axe est de 53 % de la maquette financière.
		3 projets ont été programmés, permettant de renforcer l'accueil en hébergement et la formation du RSMA-M pour un coût total de 14 629 510,23€ et une participation FEDER de 4 209 384,98€ : - centre de formation professionnelle - bâtiments destinés à l'hébergement, l'instruction générale, la gestion et l'encadrement de
		400 stagiaires de la formation professionnelle du RSMA-M
		- construction d'un terrain multisports Ces investissements permettront de doubler la capacité d'accueil de jeunes bénéficiant d'une formation organisée par le RSMA.
		13,8 M€ de dépenses ont été certifiées sur cet axe.
11	Performance administrative (FSE)	Le taux de programmation de cet axe est relativement satisfaisant : 73% de la maquette financière. Cette mesure est dédiée à l'amélioration de la performance administrative de la Collectivité Territoriale de Martinique pour une meilleure qualité du service rendu aux citoyens. Au terme de la réflexion menée au sein des services de la DGA RH, 3 projets ont été sélectionnés pour un montant total de 4,1M€.
		 □ Plan de formation des agents de CTM □ Atout évaluation □ Cap Performance

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
12	Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER	Trois dossiers portant sur les rémunérations et loyers ont été programmés pour un coût total de 20,6 M€ et une participation FEDER de 15,5 M€. A ce jour, 4 M€ de dépenses ont été certifiées. Deux autres dossiers seront programmés en 2020. Ils permettront de prendre en compte les autres frais liés à la mise en œuvre des FESI (évaluation, communication, formation) pour un coût total de 2,1M€ et une sollicitation FEDER 1,6 M€.
13	Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE	Deux dossiers « rémunérations et loyers 2016-2020 » a été programmés pour un coût total de 3,3 M€ et une participation FSE de 2,6 M€ soit 84% de la maquette. A ce jour, 1 M€ de dépenses sont certifiées.
2	TIC facteurs de compétitivité et d'inclusion	Le taux de programmation de cet axe est très satisfaisant (93%) et est essentiellement lié à la programmation du Grand Projet Européen (GPE) Très Haut Débit (THD). Mesure 2.1.1 « Assurer l'équité numérique du territoire » La réalisation du GPE THD s'étalera jusqu'en 2022 pour un budget global de 183 M€ avec un montant éligible retenu de 108 M€ et une participation FEDER de 34,5 M€. Ce projet prévoit le raccordement d'environ 100 000 prises. La demande de GPE a été approuvée par la Commission le 13 juin 2019. (cf note détaillée jointe) Mesure 2.2.1 « Augmenter l'offre de services publics numériques » 7 projets ont été programmés pour un coût global de 4,9 M€ et une participation FEDER de 1,9 M€
3	Performance et compétitivité pour la croissance	L'instruction des dossiers au titre de cet axe a permis à ce jour la programmation de 105 dossiers pour un coût global de 179,2M€ et une participation FEDER à hauteur de 44,9 M€. Le taux de programmation de cet axe est de 43% et est essentiellement lié à la dynamique enregistrée sur les mesures relatives à la structuration et diversification de la production et au soutien à l'industrie touristique. Mesure 3.1 « Améliorer la compétitivité des entreprises par leur implantation dans des lieux d'accueil » Un dossier a été programmé pour un coût global de 5 M€ et une participation FEDER de 2,5 M€.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux
		développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		Il s'agit de la construction d'une pépinière agro transformation.
		Mesure 3.2 « Offre de financement et de structuration et diversification de la production »
		296 entreprises ont bénéficié d'un soutien sur cette mesure dédiée aux investissements productifs. La CTM a délibérée le 19 juillet 2019 de la nouvelle stratégie sur les outils financiers. Deux outils ont été retenus : - un fonds de fonds JEREMIE pour un coût total de 26,28 M€ et 15 M€ de FEDER - un fonds de prêts d'honneur de 3,81M€ pour 2,395 M€ de FEDER destiné à la fois aux personnes éloignées de l'emploi et aux entreprises Les dossiers ont été déposé le 23/08/2019 au guichet unique. Sous-mesure 3.2.2 « Structuration et diversification de la production » La mesure 3.2.2 représente 62% de la programmation de l'axe. 58 opérations sont programmées pour un coût total de 107,8 M€ et une participation FEDER de 26 M€.
		Les entreprises d'agro-transformation sont les plus représentées (38% des entreprises) et correspondent bien aux filières stratégiques identifiées au PO.)
4	Réponses à l'urgence énergétique	Le niveau de programmation de cet axe est de 59%.
		Mesure 4.1 : « Augmenter la part des Énergies Renouvelables dans le mix énergétique » A ce jour, 6 dossiers sont programmés pour un coût total de 44,9 M€ et un montant FEDER de 9,6 M€. Ces opérations concernent principalement le déploiement du programme d'équipements en chauffe-eau solaire individuel (17 500 installations prévues entre 2017-2020), qui représente à lui seul 31,7 M€ en cout total, ainsi que la filière photovoltaïque associée à des mesures d'efficacité énergétique. Mesure 4.2 : « Diminuer le poids de la facture énergétique pour les ménages défavorisés et les infrastructures publics y compris les bâtiments publics » Cette mesure ne concernait initialement que les logements sociaux et les logements privés dégradés situés tous deux dans les quartiers prioritaires identifiés dans le cadre de la politique de la ville, ainsi que les bâtiments publics. Suite à la modification du programme validée le 19 décembre 2019, la rénovation des infrastructures d'éclairage public est devenue éligible à la mesure 4-2. Ainsi, un premier dossier porté par le Syndicat Mixte d'Electricité de la Martinique (SMEM) a été programmé pour un montant de 27,5 M€ avec une participation du FEDER de 12,5M€.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
5	Compenser les surcoûts liés à l'ultrapériphéricité et aux autres handicaps structurels	Le taux de programmation est de 39% de la maquette. Mesure 5.1 « la réduction de coûts d'accès à l'internet » Cette mesure est directement liée au Grand Projet Européen Très Haut Débit. Le projet d'acquisition de capacité internet afin de réduire les surcoûts de connexion internet pour l'ensemble des 68 Etablissements Publics Locaux d'Enseignement, porté par la CTM sera déposé en 2020. Il devrait consommer l'ensemble de l'enveloppe. Mesure 5.2 « Augmenter le taux de survie des entreprises par compensation de leur surcoût » 312 opérations pour 81,5 M€ de coût total ont été programmées (30,4 M€ de FEDER). L'ensemble des secteurs productifs est concerné par l'« aide au fret de matières premières ». Si les entreprises d'agro-transformation sont très représentées, on constate une bonne présence des petites entreprises qui bénéficient d'un taux bonifié (+ 5%). Mesure 5.3 Diminuer la vulnérabilité du territoire face aux risques majeurs naturels 7 opérations relatives au confortement parasismique des écoles et lycées ont été programmées sur cette mesure pour un coût global de 76,2 M€ et une participation FEDER de 30,3 M€ (soit 65% de l'enveloppe). La réalisation de ces opérations permet de sécuriser 11 822 personnes. La Commission a approuvé la création d'un nouvel objectif spécifique sur l'axe 5 RUP : OS 5.5 Diminuer la vulnérabilité du territoire face aux risques des algues sargasses le 8.10.2019. Il s'agit de financer les dépenses de fonctionnement liées au ramassage et au transport des algues, ainsi que la maintenance des barrages et la supervision des opérations.
6	Préservation et valorisation de l'environnement	Le taux de programmation de cet axe est de 59% de la maquette. Il est essentiellement lié à la programmation du Complexe Environnemental du Petit Galion au Robert. Mesure 6.1 : « Diminuer la production de déchets et augmenter les quantités valorisées » A ce jour, cette mesure a fait l'objet de la programmation de trois opérations.Pour l'année 2020, les perspectives de programmation concernent 4 nouvelles demandes d'aides déposées par le SMTVD et inscrites au Plan de Prévention et de Gestion des Déchets de Martinique: pour un cout total de 14 M € et une enveloppe FEDER de 4,6 M€ Mesure 6.2 : « Améliorer la continuité de la distribution de l'eau potable » et Mesure 6.3 « Améliorer la qualité des eaux de baignade par une meilleure gestion des eaux usées » Sur le volet « eaux usées », deux opérations ont été programmées pour un global de 8,9 M€ et une participation FEDER de 2,8 M€. Les perspectives de programmation concernent une dizaine de

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		nouvelles demandes venant principalement de la CACEM, et portant sur le volet « eaux usées »
		pour 4 M€ et 2,5 M€ de FEDER.
		et sur le volet « eau potable », pour 3,5 M€ et 1,7 M€ du FEDER.
		Mesure 6.4 « Valorisation du patrimoine naturel et culturel »
		A ce jour, 7 opérations (2 sur le volet connaissances, et 5 sur le volet investissements) ont été
		programmées au titre de la valorisation du patrimoine naturel, pour un coût total de 7 M€ et une aide FEDER cumulée de 3,7 M€.
		Cette programmation intègre 3 opérations visant la réduction des nuisances environnementales
		causées par les échouages des algues sargasses sur le milieu (plages, récifs, mangroves, faune et
		la flore marines et côtières) dont le principe et la mise en œuvre ont été introduits dans le PO et le DOMO.
7	Transport et accessibilité, leviers de compétitivité et de mobilité	Le taux de programmation de cet axe est satisfaisant et correspond à 80% de la maquette.
		Mesure 7.1 : « Augmenter le flux extérieur de personnes et de marchandises »
		Deux opérations sont programmées sur cette mesure pour un coût total global de 113,2 M€ et une participation FEDER de 35 M€.
		Le dossier de modernisation et d'extension des installations et des infrastructures aéroportuaires pour un coût total 63, 2 M€ et une participation FEDER 19 M€. A ce jour, 35 M€ de dépenses ont
		été remontées soit un taux de réalisation financière de 55%. La défaillance du principal prestataire fait courir un risque de retard dans la réalisation des travaux.
		Le dossier portant sur l'extension de la Pointe des Grives pour un coût total de 50 M€ et une
		participation FEDER de 16 M€. Ce dossier connait un retard dans le démarrage des travaux suite à la prise en compte de nouvelles contraintes environnementales.
		Mesures 7.2 «Augmenter le nombre d'utilisateurs de services collectifs et mutualisés »
		3 marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) ont été notifiés pour un montant total de 1
		135 005 € HT et font l'objet d'un dossier de demande de subvention FEDER qui sera finalisé début 2020.
		Parallèlement à ces études des extensions du TCSP, une première phase d'études et de travaux a
		été lancée par la CTM pour l'insertion du TCSP au droit du giratoire de Mangot-Vulcin au Lamentin.
		Cette première phase, fait l'objet d'un dossier de demande de subvention FEDER. Le dossier d'un montant total inchangé de 30 507 500,00 € HT, sera finalisé début 2020.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
8 (1)	Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEETs	Le taux de programmation de cet axe est de 37% de la maquette financière (hors IEJ). 21 dossiers sont programmés pour un volume global de 16,7 M€ dont 11,2 M€ de FSE. 2 opérations relatives à l'emploi des jeunes, portées par l'association Cé Cédille; 16 opérations d'accompagnement des créateurs d'entreprises, portées par l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique), Initiative Martinique, Réseau entreprendre Martinique, MIC Formation, Kaleidoscope, Martinique Développement, AADCP (Accompagnement et le Développement des Compétences Professionnelles) et la Mission Locale Nord Martinique; 1 opération portant sur le programme de formation professionnelle des jeunes de la Collectivité Territoriale de la Martinique; 1 opération relative à la mobilisation socio professionnelle des jeunes visant à garantir leur insertion par leur retour vers l'emploi portée par la Croix-Rouge Française. 1 opération sur le Championnat Territorial des apprentis de la Collectivité Territoriale de Martinique La CTM met en place de plus en plus de formations sans distinction d'âge pour les participants, ce qui a eu pour effet d'une plus faible proportion de formations spécifiques pour les jeunes. Le taux de programmation de cet axe 8(1) IEJ est de 66% de la maquette financière. Une opération est programmée sur cette mesure. Il s'agit du projet Atout Inclusion pour un coût
		total de 6,6 M€ qui vise l'accompagnement renforcé de 400 jeunes très éloignés du marché de l'emploi. Un appel à projets a été lancé le 25 octobre 2019 pour une date limite de transmission des dossiers le 24 janvier 2020.
8 (2)	Développement endogène des territoires	Le taux de programmation de cet axe est de 39% de la maquette financière. 10 dossiers ont été programmés pour un montant de 14,6 M€ dont 6,7 M€ de FEDER. Les collectivités soutenues sont les communes de Sainte-Anne, des Anses d'Arlet, des Trois-Ilets et de Saint-Pierre, Schœlcher et Cap Nord Martinique. A ce jour, 6 villes concernées par les EAT ont été rencontrées. 13 dossiers sont en cours d'instruction ou en cours de programmation pour une sollicitation FEDER de 3,4 M€. Ces projets

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		concernent les EAT des communes des Anses d'Arlet, Sainte-Anne, Vauclin, Trinité et Diamant.
9	Attractivité et inclusion dans les territoires	Le taux de programmation de cet axe est de 47% de la maquette financière.
		Mesure 9.1 « Amélioration de l'offre en équipements des personnes âgées »
		La demande de modification du PO a permis la programmation de la construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à Saint-Joseph pour un montant total de 13 M€ et une participation FEDER de 5 M€.
		Grace à cette seule opération d'une superficie de 4 428m2, l'indicateur de réalisation à 2023 est atteint (cible 2 100m2). Elle permet de créer 63 ETP. 1,2 M€ de dépenses ont été certifiées.
		Deux dossiers sont par ailleurs en instruction pour un coût global de 2,5 M€: - Un projet d'extension de l'établissement EHPAD de 11 chambres pour une sollicitation FEDER de 350 000 €.
		- Un projet d'investissement pour la modernisation et la pérennisation d'une maison de retraite médicalisée pour une sollicitation de FEDER de 511 000€
		Mesure 9.2 « Amélioration de l'inclusion sociale par une offre d'équipements socio-culturels adaptée »
		4 opérations ont été programmées pour un montant global de 11,2 M€ et une participation FEDER de 3,9M€. Il s'agit de :
		- la création d'une médiathèque, pour un montant total de 4,6 M€ dont une participation FEDER de 1,6 M€
		- la construction d'une piscine communautaire pour un montant de 4 M€ dont part FEDER de 1 M€. Cette opération est terminée, 3 M€ de dépenses ont été certifiées en 2019.
		- l'aménagement d'un espace de proximité ludique, culturel et sportif polyvalent pour un montant total de 0,5 M€ dont 0,3M€ de FEDER (niveau de réalisation 10%).
		- les travaux de modernisation infrastructure sportive pour un montant total de 2 M€ dont 1M€ de FEDER.

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - Innovation pour la croissance
Priorité	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et
d'investissement	le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie,
	l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation
	ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des
	produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de
	technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1/1b

(1) II	D	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur cible	Valeur cible	Valeur cible	2019	2019	2019	Observations
				mesure	région	(2023) -	(2023) -	(2023) -	Total	Hommes	Femmes	
						Total	Hommes	Femmes				
F	C	O26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises	Entreprises	Moins	50,00			45,00			le taux d'atteinte de l'objectif est de 90% pour le nombre
			coopérant avec des organismes de recherche		développées							d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche.
S	C	O26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises	Entreprises	Moins	50,00			46,00			
			coopérant avec des organismes de recherche		développées							
F	C		Recherche et innovation: nombre d'entreprises		Moins	6,00			2,00			Le taux d'atteinte de l'objectif du nombre d'entreprises
			bénéficiant d'un soutien pour lancer des		développées							soutenues pour lancer un nouveau produit est de 33%
			produits nouveaux pour le marché									mais en programmation le taux est de 150%
S	C	O28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises	Entreprises	Moins	6,00			9,00			
			bénéficiant d'un soutien pour lancer des		développées							
			produits nouveaux pour le marché									

(1)) ID	Indicateur	2018	2018	2018	2017	2017	2017	2016	2016	2016
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	45,00			1,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	45,00			1,00			1,00		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits	2,00			0,00			0,00		
		nouveaux pour le marché									
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits	2,00			0,00			0,00		
		nouveaux pour le marché									

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation; nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F		CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S		CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Innovation pour la croissance
Priorité	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et
d'investissement	le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie,
	l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation
	ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des
	produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de
	technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	1.1 - Augmenter le nombre et la qualité des projets innovants relevant notamment du transfert de technologie

ID	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur de	Année de	Valeur	2019	2019	Observations
		mesure	région	référence	référence	cible 2023	Total	Qualitative	
ISC	1 Nombre	entreprises	Moins	10,00		72,00			La cellule partenariale chargée de suivre cet indicateur n'est pas opérationnelle. Un processus a
	d'entreprises		développées						débuté en 2017 pour la créer. Les valeurs 2016 et 2015 sont les nombres de projets
	innovantes								accompagnés par la Technopole de la CACEM

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS01	Nombre d'entreprises innovantes					40,00		54,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS01	Nombre d'entreprises innovantes		

Axe prioritaire	10(1) - Elévation des compétences pour l'emploi
Priorité	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à
d'investissement	niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation
	professionnelle et la validation des compétentes acquises

Tableau 2A: Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 10(1) / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des	valeurs de référence et les				V	aleur cumu	lée	Ta	ux de réali	sation	201	9
			valeurs cibles	valeurs cibles											
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						9,00	8,00	1,00				3,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						26,00	11,00	15,00				0,00	1,00
	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						436,00	212,00	224,00				49,00	27,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	3 500, 00			370,00	170,00	200,00	0,11			7,00	3,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						297,00	126,00	171,00				13,00	11,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation							230,00	87,00	143,00				16,00	4,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						228,00	88,00	140,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						162,00	56,00	106,00				0,00	0,00
	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	développées						30,00	15,00	15,00		·		4,00	2,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						94,00	28,00	66,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	20	18	20	17	20	16	20	15	2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes I	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	6,00	5,00	3,00	4,00	2,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	60,00	22,00	78,00	137,00	25,00	38,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	60,00	22,00	78,00	137,00	25,00	38,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	55,00	71,00	17,00	40,00	41,00	49,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	36,00	45,00	17,00	59,00	18,00	35,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	34,00	16,00	0,00	45,00	54,00	79,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	2,00	0,00	17,00	49,00	67,00	7,00	20,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	1,00	1,00	0,00	2,00	10,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	7,00	10,00	0,00	14,00	21,00	42,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10(1) - Elévation des compétences pour l'emploi
Priorité	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à
d'investissement	niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation
	professionnelle et la validation des compétentes acquises

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID) In	ndicateur	Catégorie	de	Unité de	mesure	de	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs	١	aleur cible (2023)	T:	aux de réali	sation				2019			
			région		l'indicateur			cibles	cibles													
																	Cumulé		1	Total annuel	ı	Qualitative
										Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total 1	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2018	1						2017	1		
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2016	i						2015			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2014			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

Axe prioritaire	10(1) - Elévation des compétences pour l'emploi
Priorité	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à
d'investissement	niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation
	professionnelle et la validation des compétentes acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 10(1) / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie région	de V	aleur cible (2	2023)	v	aleur cumu	lée	Ta	ux de réalis	sation		2019	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	3 766,0	0,00	0,00	1 082,0 0	436,00	646,00	0,29			11,00	2,00	9,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				682,00	295,00	387,00				9,00	1,00	8,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				66,00	23,00	43,00				2,00	0,00	2,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				53,00	12,00	41,00				1,00	0,00	1,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				422,00	155,00	267,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				221,00	127,00	94,00				4,00	2,00	2,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				178,00	76,00	102,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				89,00	30,00	59,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				299,00	144,00	155,00				1,00	1,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				735,00	281,00	454,00				1,00	0,00	1,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				479,00	179,00	300,00				11,00	1,00	10,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				179,00	29,00	150,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				24,00	8,00	16,00				1,00	0,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				529,00	166,00	363,00				7,00	0,00	7,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				4,00	1,00	3,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				628,00	238,00	390,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					1 573,0 0						13,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2018			2017			2016	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	374,00	174,00	200,00	168,00	79,00	89,00	473,00	167,00	306,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	275,00	133,00	142,00	88,00	44,00	44,00	299,00	116,00	183,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	22,00	6,00	16,00	21,00	8,00	13,00	21,00	9,00	12,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	17,00	1,00	16,00	18,00	5,00	13,00	17,00	6,00	11,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	80,00	39,00	41,00	113,00	43,00	70,00	104,00	28,00	76,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	65,00	40,00	25,00	52,00	35,00	17,00	84,00	42,00	42,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	48,00	15,00	33,00	36,00	11,00	25,00	61,00	35,00	26,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	36,00	10,00	26,00	15,00	6,00	9,00	33,00	13,00	20,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	134,00	66,00	68,00	45,00	27,00	18,00	85,00	43,00	42,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	213,00	98,00	115,00	161,00	72,00	89,00	332,00	99,00	233,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	117,00	52,00	65,00	70,00	28,00	42,00	162,00	58,00	104,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	57,00	8,00	49,00	46,00	5,00	41,00	76,00	16,00	60,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	8,00	2,00	6,00	5,00	4,00	1,00	8,00	2,00	6,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	187,00	71,00	116,00	106,00	34,00	72,00	220,00	59,00	161,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	221,00	92,00	129,00	114,00	46,00	68,00	250,00	85,00	165,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		479,00			302,00			598,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2015			2014	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	56,00	14,00	42,00	0,00	0,00	0,00

CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	11,00	1,00	10,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	125,00	45,00	80,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	16,00	8,00	8,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	33,00	15,00	18,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	5,00	1,00	4,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	34,00	7,00	27,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	28,00	12,00	16,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	119,00	40,00	79,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	9,00	2,00	7,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	43,00	15,00	28,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		181,00			0.00		

Axe prioritaire	10(1) - Elévation des compétences pour l'emploi
Priorité	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à
d'investissement	niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation
	professionnelle et la validation des compétentes acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 10(1)

ID	Indicateur	Catégorie de région	Un	ité de mesure		Valeur cibl	2023)		Valet	ur cumulée			Taux de ré	alisation		2019			
					Total	Hommes	Femme	s Total	Hom	ımes	Femmes	Total	Hommes	i	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
ID	Indicateur	Catégorie de région		2018			2017			20	016			2015			2014		
	1	<u> </u>	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Homme	es Femm	ies To	ıtal H	ommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

Axe prioritaire	10(2) - Adaptation des infrastructures de formation visant l'insertion professionnelle
Priorité	10a - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, par le
d'investissement	développement des infrastructures d'éducation et de formation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10(2) / 10a

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	IS40	Nombre de jeunes bénéficiant d'une formation par le Régiment deu Service Militaire Adapté		Moins développées	9 000,00			5 177,00			Cette indicateur ne mesure pas directement la réalisation. En effet l'objectif à 2023 est un cumul du nombre de jeunes formés dans les structures du RSMA durant la période 2014-2020. Cela explique pourquoi sans réalisation financière, il y a une valeur. La réalisation se traduisant par une augmentation de la capacité d'accueil des jeunes, cet indicateur sera modifié en ce sens.
S	IS40	Nombre de jeunes bénéficiant d'une formation par le Régiment deu Service Militaire Adapté		Moins développées	9 000,00			9 000,00			Cette indicateur ne mesure pas directement la réalisation. En effet l'objectif à 2023 est un cumul du nombre de jeunes formés dans les structures du RSMA durant la période 2014-2020. Cela explique pourquoi sans réalisation financière, il y a une valeur. La réalisation se traduisant par une augmentation de la capacité d'accueil des jeunes, cet indicateur sera modifié en ce sens.
F	IS41	Nombre de jeunes ayant bénéficié d'une formation à l'Ecole de Formation Professionnelle Maritime et Aquacole (EFPMA)	jeunes	Moins développées	675,00			0,00			Il n'y a aucune programmation.
S	IS41	Nombre de jeunes ayant bénéficié d'une formation à l'Ecole de Formation Professionnelle Maritime et Aquacole (EFPMA)	jeunes	Moins développées	675,00			0,00			Il n'y a aucune programmation.

(1) ID	Indicateur	2018	2018	2018	2017	2017	2017	2016	2016	2016
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	IS4	Nombre de jeunes bénéficiant d'une formation par le Régiment deu Service Militaire Adapté	4 360,00			3 533,00	2 471,00	1 067,00	2 621,00	1 861,00	765,00
S	IS4	Nombre de jeunes bénéficiant d'une formation par le Régiment deu Service Militaire Adapté	9 000,00			9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IS4	Nombre de jeunes ayant bénéficié d'une formation à l'Ecole de Formation Professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Maritime et Aquacole (EFPMA)									
S	IS4	Nombre de jeunes ayant bénéficié d'une formation à l'Ecole de Formation Professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Maritime et Aquacole (EFPMA)									

((1) II	D	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
I	F IS	S40	Nombre de jeunes bénéficiant d'une formation par le Régiment deu Service Militaire Adapté	1 672,00	630,00	258,00	789,00	576,00	213,00
5	S IS	S40	Nombre de jeunes bénéficiant d'une formation par le Régiment deu Service Militaire Adapté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I	F IS	S41	Nombre de jeunes ayant bénéficié d'une formation à l'Ecole de Formation Professionnelle Maritime et Aquacole (EFPMA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) II	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	IS	41 Nombre de jeunes ayant bénéficié d'une formation à l'Ecole de Formation Professionnelle Maritime et Aquacole (EFPMA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10(2) - Adaptation des infrastructures de formation visant l'insertion professionnelle
Priorité	10a - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, par le
d'investissement	développement des infrastructures d'éducation et de formation
Objectif spécifique	10.1 - Améliorer l'emploi chez les jeunes qui en sont les plus éloignés par des équipements visant leur insertion professionnelle

ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie de	Valeur	de	Année	de	Valeur	cible	2019	2019	Observations
		mesure		région	référence		référence		2023		Total	Qualitative	
IS38	Taux d'activité des jeunes de	%		Moins		50,00	2012			51,00			Donnée non disponible en 2018; cette valeur est extraite d'un
	15-24 ans			développées									rapport de l'INSEE

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS38	Taux d'activité des jeunes de 15-24 ans			50,00				50,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS38	Taux d'activité des jeunes de 15-24 ans	50,00	

Axe prioritaire	11 - Performance administrative (FSE)
Priorité	11i - Des investissements dans les capacités institutionnelles et dans l'efficacité des administrations et des services publics au niveau national, régional et local dans
d'investissement	la perspective de réformes, d'une meilleure réglementation et d'une bonne gouvernance

Tableau 2A: Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 11/11i

ID	Indicateur	Catégorie	Indicateurs de réalisation communs utilisés	Unité de mesure pour les	Va	leur cible	(2023)	v	aleur cum	ulée	Taux	de réalisation	20)19
			comme base pour la fixation des valeurs				(/							
			cibles	valeurs cibles										
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total H	ommes Femn	es Hommes	Femmes
CR01	randrana marina monora and an anti-	Moins développées						0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
	L i	Moins développées						0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
CR04	F F F F	Moins développées						0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00			0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie d région	e 20	18	20	17	20	16	20	15	201	4
			Hommes	Femmes								
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	party and the same	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	11 - Performance administrative (FSE)
Priorité	11i - Des investissements dans les capacités institutionnelles et dans l'efficacité des administrations et des services publics au niveau national, régional et local dans
d'investissement	la perspective de réformes, d'une meilleure réglementation et d'une bonne gouvernance

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID		Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	v	aleur cible (2023)	T	aux de réali	sation				2019	9		
														Cumulé			Total annu	el	Qualitative
							Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IS4	12	Délai de traitement des	Moins	(mois)			8,00												
		dossiers	développées																1

ID	Indicateur	Catégorie de région				2018							2017	ſ		
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IS42	Délai de traitement des dossiers	Moins développées							·			·				

ID	Indicateur	Catégorie de région				2016	i						2015			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IS42	Délai de traitement des dossiers	Moins développées														í

ID	Indicateur	Catégorie de région				2014			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IS42	Délai de traitement des dossiers	Moins développées							

Axe prioritaire	11 - Performance administrative (FSE)
Priorité	11i - Des investissements dans les capacités institutionnelles et dans l'efficacité des administrations et des services publics au niveau national, régional et local dans
d'investissement	la perspective de réformes, d'une meilleure réglementation et d'une bonne gouvernance

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 11 / 11i

ID	Indicateur	Catégorie région	de	Va	leur cible (2023)	,	Valeur cum	ulée	Ta	aux de réalis	ation		2019	
			- 1	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	:				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	:				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	:				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées					0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées					0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	1	150,00	0,00	0,00	38,00			0,25			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées					0,00						0,00		
	Total général des participants						0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2018			2017			2016	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	38,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2015			2014	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00		

Axe prioritaire	11 - Performance administrative (FSE)
Priorité	11i - Des investissements dans les capacités institutionnelles et dans l'efficacité des administrations et des services publics au niveau national, régional et local dans
d'investissement	la perspective de réformes, d'une meilleure réglementation et d'une bonne gouvernance

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 11

ID	Indicateur	Catégorie de région	Uı	nité de mesure		Valeur cible (2023)		Valet	ur cumulée			Taux de réalisation	on		2019	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hom	nmes F	emmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
ID	Indicateur	Catégorie de région		2018			2017			2016			201	15		2014	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Homme	s Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	2 - TIC facteurs de compétitivité et d'inclusion
Priorité	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour
d'investissement	l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2/2a

(1)	ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie de	Valeur cible	Valeur cible	Valeur cible	2019	2019	2019	Observations
			mesure		région	(2023) - Total	(2023) - Hommes	(2023) - Femmes	Total	Hommes	Femmes	
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires		- 1	Moins	103 000,00			0,00			La phase de déploiement des
		bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30			développées							prises n'a pas encore débutée
		Mbps										
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires	Ménages		Moins	103 000,00			90 151,00			La phase de déploiement des
		bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30			développées							prises n'a pas encore débutée
		Mbps										

(1)) II	D	Indicateur	2018	2018	2018	2017	2017	2017	2016	2016	2016
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	С		Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00			0,00			0,00		
S	С		Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00			0,00		
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - TIC facteurs de compétitivité et d'inclusion
Priorité	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour
d'investissement	l'économie numérique
Objectif spécifique	2.1 - Assurer l'équité numérique du territoire

ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie	de	Valeur	de	Année	de	Valeur	2019	2019	Observations
		mesure		région		référence		référence		cible 2023	Total	Qualitative	
IS02	Population couverte par un	%		Moins			0,00	2013		90,00	49,90		Les données de 2016 sont du deuxième trimestre 2016, le nombre de foyers
	accès haut débit à 30 Mbits			développées									augmente, les opérateurs privés ayant effectué des travaux dans les zones
													denses.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS02	Population couverte par un accès haut débit à 30 Mbits	49,90		49,90		49,90		42,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS02	Population couverte par un accès haut débit à 30 Mbits	0,00	

Axe prioritaire	2 - TIC facteurs de compétitivité et d'inclusion
Priorité	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information,
d'investissement	de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2/2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	IS04	E-services nouveaux	téléservices	Moins développées	20,00			3,00			
S	IS04	E-services nouveaux	téléservices	Moins développées	20,00			7,00			

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	IS04	E-services nouveaux	1,00			0,00					
S	IS04	E-services nouveaux	3,00			2,00			1,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS04	E-services nouveaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IS04	E-services nouveaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - TIC facteurs de compétitivité et d'inclusion
Priorité	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information,
d'investissement	de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	2.2 - Augmenter l'offre de services numériques publics

ID	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur de	Année de	Valeur	2019	2019	Observations
		mesure	région	référence	référence	cible	Total	Qualitative	
						2023			
IS03	Augmentation de l'offre de téléservices publics	téléservices	Moins	5,00	2014	20,00	5,00		Données non disponibles en 2015, 2016 et 2017. La donnée initiale est
	dans les domaines de la santé, de		développées						extraite d'une étude sur la filière numérique, la nouvelle étude sur la
	l'administration, de la culture et de								filière du numérique ne comporte pas cette donnée. Ce n'est pas une
	l'apprentissage								donnée annuelle.

ID	Indicateur	2018	2018	2017	2017	2016	2016	2015	2015
		Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative
IS03	Augmentation de l'offre de téléservices publics dans les domaines de la santé, de l'administration, de la culture et de l'apprentissage	5,00		5,00		5,00		5,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS03	Augmentation de l'offre de téléservices publics dans les domaines de la santé, de l'administration, de la culture et de l'apprentissage	5,00	

Axe prioritaire	3 - Performance et compétitivité pour la croissance
Priorité	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y
d'investissement	compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3/3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur cible	Valeur cible	Valeur cible	2019	2019	2019	Observations
			mesure	région	(2023) - Total	(2023) - Hommes	(2023) - Femmes	Total	Hommes	Femmes	
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	120,00			0,00			La mesure n'est pas ouverte suite à des modifications réglementaires: lois Notre. Un appel à projet sera lancé pour faire émerger les premiers dossiers
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	120,00			12,00			La mesure n'est pas ouverte suite à des modifications réglementaires: lois Notre. Un appel à projet sera lancé pour faire émerger les premiers dossiers
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	120,00			0,00			La mesure n'est pas ouverte suite à des modifications réglementaires: lois Notre. Un appel à projet sera lancé pour faire émerger les premiers dossiers
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	120,00			1,00			La mesure n'est pas ouverte suite à des modifications réglementaires: lois Notre. Un appel à projet sera lancé pour faire émerger les premiers dossiers
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	120,00			0,00			La mesure n'est pas ouverte suite à des modifications réglementaires: lois Notre. Un appel à projet sera lancé pour faire émerger les premiers dossiers
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	120,00			0,00			La mesure n'est pas ouverte suite à des modifications réglementaires: lois Notre. Un appel à projet sera lancé pour faire émerger les premiers dossiers
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Moins développées	8 000 000,00			0,00			La mesure n'est pas ouverte suite à des modifications réglementaires: lois Notre. Un appel à projet sera lancé pour faire émerger les premiers dossiers
S		Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)		Moins développées	8 000 000,00			0,00			La mesure n'est pas ouverte suite à des modifications réglementaires: lois Notre. Un appel à projet sera lancé pour faire émerger les premiers dossiers

(1)	ID	Indicateur	2018	2018	2018	2017	2017	2017	2016	2016	2016
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018	2018	2018	2017	2017	2017	2016	2016	2016
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Performance et compétitivité pour la croissance
Priorité	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y
d'investissement	compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	3.1 - Améliorer la compétitivité des entreprises par leur implantation dans des lieux d'accueil offrant des services et des équipements mutualisés

ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie	de	Valeur	de	Année	de	Valeur	cible	2019	2019	Observations
		mesure		région		référence		référence		2023		Total	Qualitative	
IS05	Taux de survie à 3 ans des entreprises	%		Moins		57	7,00	2011			60,00			données pas encore disponibles
	-			développées										
IS06	Taux de survie à 3 ans des entreprises implantées en	%		Moins		57	7,00	2011			65,00			données pas encore disponibles, nécessite le
	ZAE localisée en zone urbaine			développées										lancement d'une étude

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS05	Taux de survie à 3 ans des entreprises								
IS06	Taux de survie à 3 ans des entreprises implantées en ZAE localisée en zone urbaine								

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS05	Taux de survie à 3 ans des entreprises		
IS06	Taux de survie à 3 ans des entreprises implantées en ZAE localisée en zone urbaine		

Axe prioritaire	3 - Performance et compétitivité pour la croissance
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3/3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F		nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	2 420,00			315,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	2 420,00			414,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	500,00			62,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	500,00			97,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	1 800,00			0,00			Les outils financiers n'ont pas encore démarré.
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	1 800,00			250,00			Les outils financiers n'ont pas encore démarré.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	120,00			0,00			Des opérations collectives touchent un grand nombre d'entreprises
S	CO04	nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	120,00			0,00			Des opérations collectives touchent un grand nombre d'entreprises
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	35 000 000,00			43 235 588,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	35 000 000,00			97 306 594,00			Le taux d'intervention varie selon la nature des entreprises, la typologie des entreprises et la nature des projets présentés expliquent que la maquette de l'axe 3 n'est pas réalisé. En fin de programmation l'effet levier des FESI devrait etre plus important.
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux	EUR	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	550 000,00			0,00			

(1	l) I	D	Indicateur	Unité de	Catégorie de région	Valeur cible	Valeur cible	Valeur	2019 Total	2019	2019	Observations
				mesure		(2023) - Total	(2023) -	cible (2023)		Hommes	Femmes	
							Hommes	- Femmes				
			entreprises (hors subventions)									
S	(CO07	Investissement productif:	EUR	Ultrapériphériques ou	550 000,00			0,00			
			investissements privés		septentrionales à faible							
			complétant un soutien public aux		densité de population							
			entreprises (hors subventions)									

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018	2018	2017 Total	2017	2017	2016 Total	2016	2016
				Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	274,00		274,00	23,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	349,00		349,00	100,00			30,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	38,00		38,00	23,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	76,00		76,00	55,00			30,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		0,00	0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		0,00	0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	228,00		236,00	100,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	273,00		273,00	100,00			0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	18 678 802,00			11 821 598,27			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	57 524 809,00			54 702 093,03			31 549 533,92		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	18 678 802,00			11 821 598,27			0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	57 524 809,00			54 702 093,03			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	140 108,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Performance et compétitivité pour la croissance
Priorité	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
d'investissement	
Objectif spécifique	3.2 - Améliorer la compétitivité des entreprises martiniquaises par l'augmentation de l'offre de financement adaptée, la structuration et la diversification de la
	production

ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie	de	Valeur	de	Année	de	Valeur	cible	2019	2019	Observations
		mesure		région		référence		référence		2023		Total	Qualitative	
IS05	Taux de survie à 3 ans des	%		Moins			57,00	2011			60,00			données non disponible pour 2015, la dernière valeur
	entreprises			développées										date de 2011

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS05	Taux de survie à 3 ans des entreprises							0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS05	Taux de survie à 3 ans des entreprises	0,00	

Axe prioritaire	4 - Réponses à l'urgence énergétique
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4/4a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F		Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables		Moins développées	2,20			3,94			
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables		Moins développées	2,20			5,13			La valeur de 0,58MW obtenue tient compte du facteur de charge (14,7% pour l'énergie photovoltaïque) à multiplier par la puissance produite.
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre		Moins développées	170 000,00			12 289,19			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre		Moins développées	170 000,00			25 776,90			

(1)	ID	Indicateur	2018	2018	2018	2017	2017	2017	2016	2016	2016
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	3,59			0,00			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	3,59			0,58			0,11		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions	12 289,19			0,00			0,00		
		de gaz à effet de serre									
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions	12 289,19			4 596,00			0,00		
		de gaz à effet de serre									

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Réponses à l'urgence énergétique
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	4.1 - Augmenter la part des Énergies Renouvelables dans le mix énergétique

ID	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur de	Année de	Valeur	2019	2019	Observations
		mesure	région	référence	référence	cible	Total	Qualitative	
						2023			
IS07	Part des énergies	%	Moins	5,00	2012	10,00	24,20		Entre 2017 et 2019, le taux des énergies renouvelables dans la production électrique a augmenté de 18.3
	renouvelables dans		développées						points de pourcentage. C'est la plus forte augmentation depuis le développement des filières renouvelables
	le mix								sur le territoire martiniquais. Cette performance est essentiellement liée à la production électrique d'origine
									biomasse combustible d'origine renouvelable et du développement des filières éolienne et solaire
									photovoltaïque sur le territoire.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS07	Part des énergies renouvelables dans le mix	10,90		5,90		6,25		6,30	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS07	Part des énergies renouvelables dans le mix	6,30	

Axe prioritaire	4 - Réponses à l'urgence énergétique
Priorité	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans
d'investissement	les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4/4c

(1)	ID		Indicateur	Unité	de	Catégorie	de	Valeur cible	Valeur cible	Valeur cible	2019	2019	2019	Observations
				mesure		région		(2023) - Total	(2023) - Hommes	(2023) - Femmes	Total	Hommes	Femmes	
F	CO		Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le			Moins		8 000,00			0,00			Il n'y a pas de projets programmés
			classement en matière de consommation énergétique s'est			développées								et réalisés sur cette mesure.
			amélioré											
S	CO		Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le			Moins		8 000,00			0,00			Il n'y a pas de projets programmés
			classement en matière de consommation énergétique s'est			développées								et réalisés sur cette mesure.
			amélioré											
F	CO		Efficacité énergétique: Diminution de la consommation	kWh/an		Moins		0,00			0,00			Il n'y a pas de projets programmés
			annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics			développées								et réalisés sur cette mesure.
S	CO		Efficacité énergétique: Diminution de la consommation	kWh/an		Moins		0,00			0,00			Il n'y a pas de projets programmés
		_	annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics			développées								et réalisés sur cette mesure.
F	CO		Réduction des émissions de gaz à effet de serre:		de	Moins		200,00			0,00			Il n'y a pas de projets programmés
			Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet	CO2eq		développées								et réalisés sur cette mesure.
			de serre											
S	CO		Réduction des émissions de gaz à effet de serre:					200,00			2 122,00			Il n'y a pas de projets programmés
			Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet	CO2eq		développées								et réalisés sur cette mesure.
			de serre											

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré		Hommes	Temmes	0,00	Hommes	Temmes	0,00	Trommes	Temmes
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00			0,00			0,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00			0,00			0,00		
S		Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	·			0,00			0,00		
F		Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre				0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
(1)		Indicaccui	2013 10tai	2013 1101111103	2013 I chillies	2014 10tai	2017 Hommics	2014 I Chillies

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Réponses à l'urgence énergétique
Priorité	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans
d'investissement	les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	4.2 - Diminuer le poids de la facture énergétique pour les ménages défavorisés, et les infrastructures publiques y compris dans les bâtiments publics.

ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie	de	Valeur	de	Année	de	Valeur	cible	2019	2019	Observations
		mesure		région		référence		référence		2023		Total	Qualitative	
IS08	Augmentation des économies d'énergie dans les logements à vocation sociale et	%		Moins			29,00	2010			38,00			
	les bâtiments publics			développées										

ID	Indicateur	2018	2018	2017	2017	2016	2016	2015	2015
		Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative
IS08	Augmentation des économies d'énergie dans les logements à vocation sociale et les bâtiments publics								

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS08	Augmentation des économies d'énergie dans les logements à vocation sociale et les bâtiments publics		

Axe prioritaire	5 - Compenser les surcoûts liés à l'ultrapériphéricité et aux autres handicaps structurels
Priorité	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour
d'investissement	l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5/2a

(1)	ID	Indicateur	Unité	e Catégorie de région	Valeur cible	Valeur cible (2023) -	Valeur cible (2023)	2019	2019	2019	Observations
			mesure		(2023) - Total	Hommes	- Femmes	Total	Hommes	Femmes	
F	IS10	Largeur de bande Internet	Kbits/s/hb	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible	400,00			0,00			Donnée non disponible
		internationale		densité de population							en 2015
S	IS10	Largeur de bande Internet	Kbits/s/hb	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible	400,00			0,00			Donnée non disponible
		internationale		densité de population							en 2015

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	IS10	Largeur de bande Internet internationale	0,00			0,00			0,00		
S	IS10	Largeur de bande Internet internationale	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS10	Largeur de bande Internet internationale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IS10	Largeur de bande Internet internationale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Compenser les surcoûts liés à l'ultrapériphéricité et aux autres handicaps structurels
Priorité	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour
d'investissement	l'économie numérique
Objectif spécifique	5.1 - Réduire les coûts d'accès à Internet

ID	Indicateur	Unité de	Catégorie de région	Valeur de	Année d	e Valeur cible	2019	2019	Observations
		mesure		référence	référence	2023	Total	Qualitative	
IS09	Coût d'interconnexion aux câbles	Euro/Mbs/mois	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité	115,00	2013	30,00			données non
	sous-marins		de population						disponibles

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS09	Coût d'interconnexion aux câbles sous-marins			0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS09	Coût d'interconnexion aux câbles sous-marins	0,00	

Axe prioritaire	5 - Compenser les surcoûts liés à l'ultrapériphéricité et aux autres handicaps structurels
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5/3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	250,00			159,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	250,00			193,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	250,00			80,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	250,00			91,00			
F	CO06	investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)		Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	13 000 000,00			24 099 991,00			
S	CO06	investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	13 000 000,00	/1 /		52 409 165,77			Le taux d'intervention varie selon la nature des entreprises, la typologie des entreprises et la nature des projets présentés expliquent que la maquette n'est pas réalisé. En fin de programmation l'effet levier des FESI devrait etre plus important.

(1) ID	Indicateur	2018 Total	2018	2018	2017 Total	2017	2017	2016 Total	2016	2016
				Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
F	CO	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	159,00			75,00					
S	CO	1 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	181,00			78,00			78,00		
F	CO	2 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	80,00			75,00					
S	CO	2 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	91,00			78,00			78,00		
F	CO	16 Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux	19 031 053,25			15 398 672,17					
		entreprises (subventions)									1
S	CO	16 Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux	35 349 382,95			29 953 409,48			20 928 897,47		
		entreprises (subventions)									ı

(1)	ID	Indiantona	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
(1)	ID	Indicateur	2015 10tai	2015 Hollines	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hollines	2014 Femilies

(1) ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO	I Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	14,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO	2 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO	2 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	14,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO	6 Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	4 638 624,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Compenser les surcoûts liés à l'ultrapériphéricité et aux autres handicaps structurels
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	5.2 - Augmenter le taux de survie des entreprises par la compensation de leurs surcoûts liés à l'ultrapériphérie

ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie de région	Valeur	de	Année	de	Valeur	cible	2019	2019	Observatio	ns
		mesure			référence		référence		2023		Total	Qualitative		
IS	Taux de survie à 3 ans des	%		Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de		57,00	2011			60,00			données	non
	entreprises			population									disponibles	

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS05	Taux de survie à 3 ans des entreprises								

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS05	Taux de survie à 3 ans des entreprises		

Axe prioritaire	5 - Compenser les surcoûts liés à l'ultrapériphéricité et aux autres handicaps structurels
Priorité	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de
d'investissement	gestion des situations de catastrophe

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5/5b

(1)	ID	Indicateur	Unité de	Catégorie de région	Valeur cible	Valeur cible (2023)	Valeur cible (2023)	2019	2019	2019	Observations
			mesure		(2023) - Total	- Hommes	- Femmes	Total	Hommes	Femmes	
F	IS1	2 Population bénéficiant de mesures de	Personnes	Ultrapériphériques ou septentrionales à	10 000,00			2 800,00			
		protection contre le risque soutenu		faible densité de population							
S	IS1	2 Population bénéficiant de mesures de	Personnes	Ultrapériphériques ou septentrionales à	10 000,00			11 380,00			
		protection contre le risque soutenu		faible densité de population							

(1)	ID	D	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	IS	512	Population bénéficiant de mesures de protection contre le risque soutenu	2 800,00			0,00					
S	IS	512	Population bénéficiant de mesures de protection contre le risque soutenu	3 730,00			0,00					

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS12	Population bénéficiant de mesures de protection contre le risque soutenu	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IS12	Population bénéficiant de mesures de protection contre le risque soutenu	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Compenser les surcoûts liés à l'ultrapériphéricité et aux autres handicaps structurels
Priorité	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de
d'investissement	gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	5.3 - Diminuer la vulnérabilité du territoire face aux risques naturels majeurs

ID	Indicateur	Unité	Catégorie de région	Valeur de	Année de	Valeur cible	2019	2019	Observation	S
		mesure		référence	référence	2023	Total	Qualitative		
IS11	Population bénéficiant de dispositifs de	% habitants	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible	10,00	2013	40,00			données	non
	veille et d'alerte		densité de population						disponibles	

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS11	Population bénéficiant de dispositifs de veille et d'alerte			0,00				0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS11	Population bénéficiant de dispositifs de veille et d'alerte	0,00	

Axe prioritaire	5 - Compenser les surcoûts liés à l'ultrapériphéricité et aux autres handicaps structurels
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5/6c

(1)	ID	Indicateur	Unité	le Catégorie de région	Valeur cible (2023) -	Valeur cible (2023) -	Valeur cible (2023) -	2019	2019	2019	Observations
			mesure		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
F	IS52	Tonnage de sargasses	Tonne	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible	20 000,00			0,00			
		collectées		densité de population							
S	IS52	Tonnage de sargasses	Tonne	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible	20 000,00			0,00			
		collectées		densité de population							

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	IS52	Tonnage de sargasses collectées	0,00			0,00			0,00		
S	IS52	Tonnage de sargasses collectées	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS52	Tonnage de sargasses collectées	0,00			0,00		
S	IS52	Tonnage de sargasses collectées	0,00			0,00		

Axe prioritaire	5 - Compenser les surcoûts liés à l'ultrapériphéricité et aux autres handicaps structurels
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	5.5 - Diminuer la vulnérabilité du territoire face aux risques des algues sargasses

ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie de région	Valeur	de	Année	de	Valeur cible	2019	2019	Observations
		mesure			référence		référence		2023	Total	Qualitative	
IS52	Indicateur de pollution atmosphérique (nbre de jours	H2S		Ultrapériphériques ou septentrionales à faible	27	0,00	2018		135,00	0,00		
	inférieurs à 1 ppm; moyenne sur 24h)			densité de population								

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS52	Indicateur de pollution atmosphérique (nbre de jours inférieurs à 1 ppm; moyenne sur 24h)	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS52	Indicateur de pollution atmosphérique (nbre de jours inférieurs à 1 ppm; moyenne sur 24h)	0,00	

Axe prioritaire	6 - Préservation et valorisation de l'environnement
Priorité	6a - Investir dans le secteur des déchets afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les
d'investissement	États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6/6a

(1) l	ID	Indicateur	Unité	de (Catégorie de	Valeur cible (2023) -	Valeur cible (2023) -	Valeur cible (2023) -	2019	2019	2019	Observations
				mesure	r	région	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
F	7 1	IS17	Capacités d'accueil de déchets crées hors	Tonnes	N	Moins	30 000,00			30 100,00			Les travaux sont en
			enfouissement		d	développées							cours
S	1	IS17	Capacités d'accueil de déchets crées hors	Tonnes	N	Moins	30 000,00			30 100,00			
			enfouissement		d	développées							

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	IS17	Capacités d'accueil de déchets crées hors enfouissement	30 100,00			100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IS17	Capacités d'accueil de déchets crées hors enfouissement	30 100,00			30 100,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS17	Capacités d'accueil de déchets crées hors enfouissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IS17	Capacités d'accueil de déchets crées hors enfouissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Préservation et valorisation de l'environnement
Priorité	6a - Investir dans le secteur des déchets afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les
d'investissement	États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	6.1 - Diminuer la production de déchets et augmenter les quantités valorisées

ID	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur de	Année de	Valeur cible	2019	2019	Observations	
		mesure	région	référence	référence	2023	Total	Qualitative		
IS16	Déchets collectés sélectivement en vue de leur	Kg/hab./an	Moins développées	17,70	2011	24,00			Données	non
	valorisation								disponibles	

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS16	Déchets collectés sélectivement en vue de leur valorisation							0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS16	Déchets collectés sélectivement en vue de leur valorisation	0,00	

Axe prioritaire	6 - Préservation et valorisation de l'environnement
Priorité	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les
d'investissement	États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6/6b

(1)) ID	Indicateur	Unité d	e Catégorie	de	Valeur cible	Valeur cible (2023)	Valeur cible (2023)	2019	2019	2019	Observations
			mesure	région		(2023) - Total	- Hommes	- Femmes	Total	Hommes	Femmes	
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant	Personnes	Moins		15 000,00			0,00			
		d'une meilleure alimentation en eau		développées								
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant	Personnes	Moins		15 000,00			0,00			
		d'une meilleure alimentation en eau		développées								
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire	Équivalents	Moins		16 000,00			0,00			
		bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	habitants	développées								
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire	Équivalents	Moins		16 000,00			6 450,00	•		
		bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	habitants	développées								

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	0,00			0,00			- , , , , ,		
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	0,00			0,00					
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00			0,00					
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	5 000,00			5 000,00					

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Préservation et valorisation de l'environnement
Priorité	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les
d'investissement	États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	6.2 - Améliorer la continuité de la distribution de l'eau potable

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
IS18	Capacités de stockage	m3	Moins développées	162 752,00	2014	205 000,00	162 752,00		données non disponibles pour 2015

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS18	Capacités de stockage	162 752,00		162 752,00				0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS18	Capacités de stockage	162 752,00	

Axe prioritaire	6 - Préservation et valorisation de l'environnement
Priorité	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les
d'investissement	États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	6.3 - Améliorer la qualité des eaux de baignade par une meilleure gestion des eaux usées

ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie	de	Valeur	de	Année	de	Valeur	cible	2019	2019	Observations
		mesure		région		référence		référence		2023		Total	Qualitative	
IS19	Zones de baignade d'excellente	zones		Moins			35,00	2014			40,00			La méthode de calcul de calcul de la qualité de baignade
	qualité			développées										a changé.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS19	Zones de baignade d'excellente qualité			47,00		41,00		43,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS19	Zones de baignade d'excellente qualité	41,00	

Axe prioritaire	6 - Préservation et valorisation de l'environnement
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6/6c

() I	D	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur cible	Valeur cible	Valeur cible	2019	2019	2019	Observations
				mesure	région	(2023) - Total	(2023) - Hommes	(2023) - Femmes	Total	Hommes	Femmes	
F	IS	S21	Superficie de sites	hectares	Moins	200,00			5,00			
			naturels aménagés		développées							
S	IS	S21	Superficie de sites	hectares	Moins	200,00			1 385,00			La mise en oeuvre de barrage pour la protection de l'échouage des
L			naturels aménagés		développées	·			·			sargasses permet de protéger des grandes surfaces côtières

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	IS21	Superficie de sites naturels aménagés	0,00			0,00			0,00		
S	IS21	Superficie de sites naturels aménagés	5,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F		IS21	Superficie de sites naturels aménagés	0,00			0,00		
S		IS21	Superficie de sites naturels aménagés	0,00			0,00	0,00	

Axe prioritaire	6 - Préservation et valorisation de l'environnement
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	6.4 - Valoriser les patrimoines naturels et culturels par la protection, l'aménagement et la restauration des sites

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
IS20	Nombre de sites naturels et culturels mis en valeur	sites naturels et culturels	Moins développées	1,00	2014	3,00	5,00		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS20	Nombre de sites naturels et culturels mis en valeur			2,00				0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS20	Nombre de sites naturels et culturels mis en valeur	0,00	

Axe prioritaire	7 - Transport et accessibilité, leviers de compétitivité et de mobilité
Priorité d'investissement	7b - Stimuler la mobilité régionale par la connexion de nœuds secondaires et tertiaires aux infrastructures RTE-T, y compris des nœuds multimodaux

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 7/7b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	IS24	Terminal régional (Aéroport)	Taux de réalisation	Moins développées	100,00			55,00			Le dossier de modernisation et d'extension des installations et des infrastructures aéroportuaires de la SAMAC présente un taux de réalisation de 55%. La défaillance du principal prestataire fait courir un risque de retard dans la réalisation des travaux.
S	IS24	Terminal régional (Aéroport)	Taux de réalisation	Moins développées	100,00			100,00			
F		Extension de la Pointe des Grives		Moins développées	100,00			0,00			Le dossier d'extension de la Pointe des Grives - Quai principal de l'infrastructure portuaire du Grand Port Maritime de la Martinique connait un retard dans le démarrage des travaux suite à la prise en compte de nouvelles contraintes environnementales.
S		Extension de la Pointe des Grives		Moins développées	100,00			0,00			Le dossier d'extension de la Pointe des Grives - Quai principal de l'infrastructure portuaire du Grand Port Maritime de la Martinique connait un retard dans le démarrage des travaux suite à la prise en compte de nouvelles contraintes environnementales.

(1) ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	IS24	Terminal régional (Aéroport)	42,00			0,00					
S	IS24	Terminal régional (Aéroport)	100,00			0,00					
F	IS25	Extension de la Pointe des Grives	0,00			0,00					
S	IS25	Extension de la Pointe des Grives	100,00			0,00					

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS24	Terminal régional (Aéroport)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IS24	Terminal régional (Aéroport)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IS25	Extension de la Pointe des Grives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IS25	Extension de la Pointe des Grives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Transport et accessibilité, leviers de compétitivité et de mobilité
Priorité d'investissement	7b - Stimuler la mobilité régionale par la connexion de nœuds secondaires et tertiaires aux infrastructures RTE-T, y compris des nœuds multimodaux
Objectif spécifique	7.1 - Augmenter le flux extérieur de personnes et de marchandises au départ et à l'arrivée du territoire martiniquais

ID	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur de	Année de	Valeur cible	2019 Total	2019	Observations
		mesure	région	référence	référence	2023		Qualitative	
IS22	Nombre de passagers	Passagers	Moins	1 640 000,00	2012	2 139 000,00	2 046 360,00		En 2019, le trafic aérien affiche des résultats très satisfaisants bien que
	accueillis	_	développées						contrastés. Le trafic de passagers global progresse de 3,4 % avec 2 046 360
									passagers accueillis sur la plateforme aéroportuaire, et ce en dépit d'un recul des
									mouvements d'avions commerciaux de 3 %.
IS23	Augmentation du	Equivalent	Moins	15 000,00	2012	45 000,00	30 000,00		Le trafic de conteneurs totalise 178 277 Équivalent Vingt Pieds (EVP), soit une
	transbordement sur	vingt pieds-	développées						hausse de 3,3 % par rapport à 2018.
	Pointe des Grives	EVP							
									Ce nouveau chiffre historique a été atteint malgré un transbordement en retrait
									de 5 % et un total de conteneurs pleins également en léger retrait (- 500 EVP).
									C'est la forte progression du nombre de conteneurs vides (+ 12 %) qui explique
									cette croissance.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS22	Nombre de passagers accueillis	1 895 314,00		1 947 000,00		1 865 000,00		1 697 000,00	
IS23	Augmentation du transbordement sur Pointe des Grives	31 000,00		20 000,00		10 000,00		17 000,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS22	Nombre de passagers accueillis	1 685 000,00	
IS23	Augmentation du transbordement sur Pointe des Grives	36 000,00	

Axe prioritaire	7 - Transport et accessibilité, leviers de compétitivité et de mobilité
Priorité	7c - Élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris
d'investissement	le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et
	régionale durable

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 7/7c

(1)	ID	Indicateur	Unité d	le Catégorie	de	Valeur cible	Valeur cible (2023) -	Valeur cible (2023)	2019	2019	2019	Observations
			mesure	région		(2023) - Total	Hommes	- Femmes	Total	Hommes	Femmes	
F	IS28	longueur des nouvelles routes construites ou modernisées (extensions TCSP)	km	Moins développées		22,00			0,00			Il n'y a pas de dossier programmé au 31/12/2019
S	IS28	longueur des nouvelles routes construites ou modernisées (extensions TCSP)	km	Moins développées		22,00			0,00			Il n'y a pas de dossier programmé au 31/12/2019
F	IS29	Réalisation des travaux des ports secondaires	%	Moins développées		100,00			0,00			Il n'y a pas de dossier programmé au 31/12/2019
S	IS29	Réalisation des travaux des ports secondaires	%	Moins développées		100,00			0,00			Il n'y a pas de dossier programmé au 31/12/2019

(1)) ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	IS28	longueur des nouvelles routes construites ou modernisées (extensions TCSP)	0,00			0,00			0,00		
S	IS28	longueur des nouvelles routes construites ou modernisées (extensions TCSP)	0,00			0,00			0,00		
F	IS29	Réalisation des travaux des ports secondaires	0,00			0,00			0,00		
S	IS29	Réalisation des travaux des ports secondaires	0,00			0,00			0,00		

(1) ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS28	longueur des nouvelles routes construites ou modernisées (extensions TCSP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IS28	longueur des nouvelles routes construites ou modernisées (extensions TCSP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IS29	Réalisation des travaux des ports secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IS29	Réalisation des travaux des ports secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Transport et accessibilité, leviers de compétitivité et de mobilité
Priorité	7c - Élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris
d'investissement	le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et
	régionale durable
Objectif spécifique	7.2 - Augmenter le nombre d'utilisateurs de services collectifs et mutualisés à l'échelle du territoire (transport terrestre et maritime de personnes) afin de désengorger
	les voies de circulation terrestres et de diminuer l'impact environnemental du transport

ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie	de	Valeur	de	Année	de	Valeur cible	2019	2019	Observations
		mesure		région		référence		référence		2023	Total	Qualitative	
IS26	Nombre de voyages réalisés sur une ligne de transport collectif et terrestre suite à la mise en fonctionnement du Transport Commun en Site Propre (TCSP)	voyages		Moins développée	s	800 000	0,00	2014		2 062 000,00			la mise en circulation du TCSP est effective au 13 août 2018

ID	Indicateur	2018 Total	2018	2017	2017	2016	2016	2015	2015
			Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative	Total	Qualitative
IS26	Nombre de voyages réalisés sur une ligne de transport collectif et terrestre suite à la mise en	352 901,00							
	fonctionnement du Transport Commun en Site Propre (TCSP)								1

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS26	Nombre de voyages réalisés sur une ligne de transport collectif et terrestre suite à la mise en fonctionnement du Transport Commun en Site Propre (TCSP)		

Axe prioritaire	7 - Transport et accessibilité, leviers de compétitivité et de mobilité
Priorité	7c - Élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris
d'investissement	le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et
	régionale durable
Objectif spécifique	7.3 - Augmenter le fret maritime intérieur afin de désengorger les voies de circulation et de diminuer l'impact environnemental du transport

Γ	ID	Indicateur			Unité	de	Catégorie d	de	Valeur de	Année	de	Valeur	cible	2019	2019	Observations
					mesure		région		référence	référence		2023		Total	Qualitative	
	IS27	Augmentation	du	fret	tonnes		Moins		38 000,00			150	000,00			Les données disponibles sont supérieures aux données
		maritime					développées									annoncées

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS27	Augmentation du fret maritime			2 994 522,00		3 133 115,00		0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS27	Augmentation du fret maritime	0,00	

Axe prioritaire	8 (1) - Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEETs
Priorité	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris
d'investissement	les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2A: Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 8 (1) / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles		Val	eur cible (2023)	V	aleur cumi	ılée	Ta	ux de réali	sation	201	9
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01		Moins développées						47,00	19,00	28,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						67,00	29,00	38,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						120,00	50,00	70,00				0,00	0,00
CR04	Ir Ir	Moins développées						70,00	34,00	36,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	2 558, 00			70,00	34,00	36,00	0,03			0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation							45,00	12,00	33,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						80,00	41,00	39,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						2,00	1,00	1,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						11,00	3,00	8,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de 2018 région									201	.4
			Homn	es Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	19	00 24,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	19	00 30,00	10,00	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	9	00 26,00	37,00	38,00	4,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	17	00 24,00	16,00	11,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	17	00 24,00	16,00	11,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	5.	00 17,00	7,00	12,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	7	5,00	33,00	31,00	0,00	3,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0.	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0	00 1,00	3,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 (1) - Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEETs
Priorité	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris
d'investissement	les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

I	D I	ndicateur	Catégorie région	de	Unité de l'indicateur	mesure	de	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	V	aleur cible (2	2023)	Taux de réalisation				2019					
																	Cumulé		Tota	l annuel	Qualitative	
										Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total Hom	nmes Femmes		

ID	Indicateur	Catégorie de région				2018				2017								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			

ID	Indicateur	Catégorie de région				2016										
				Cumulé			Total annuel			Cumulé				Qualitative		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2014			
			Cumulé				Total annuel	Qualitative	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

Axe prioritaire	8 (1) - Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEETs
Priorité	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris
d'investissement	les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 8 (1) / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Va	leur cible (2	023)	١	aleur cumu	ılée	Ta	Taux de réalisation			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				741,00	327,00	414,00				0,00	0,00	0,00	
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				204,00	119,00	85,00				0,00	0,00	0,00	
CO03	personnes inactives	Moins développées				103,00	41,00	62,00				0,00	0,00	0,00	
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				99,00	39,00	60,00				0,00	0,00	0,00	
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				6,00	2,00	4,00				0,00	0,00	0,00	
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	8 770,00	4 210,00	4 561,00	766,00	332,00	434,00	0,09	0,08	0,10	0,00	0,00	0,00	
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				1,00	1,00	0,00				0,00	0,00	0,00	
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				1,00	1,00	0,00				0,00	0,00	0,00	
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				239,00	136,00	103,00				0,00	0,00	0,00	
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				522,00	195,00	327,00				0,00	0,00	0,00	
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				77,00	28,00	49,00				0,00	0,00	0,00	
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				11,00	3,00	8,00				0,00	0,00	0,00	
CO16	participants handicapés	Moins développées				11,00	5,00	6,00				0,00	0,00	0,00	
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				148,00	34,00	114,00				0,00	0,00	0,00	
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				14,00	2,00	12,00				0,00	0,00	0,00	
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				406,00	177,00	229,00				0,00	0,00	0,00	
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00			
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00			
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00			
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00			
	Total général des participants					850,00						0,00			

ID	Indicateur	Catégorie de région		2018			2017			2016	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	260,00	105,00	155,00	96,00	54,00	42,00	385,00	168,00	217,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	5,00	3,00	2,00	37,00	20,00	17,00	162,00	96,00	66,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	24,00	9,00	15,00	71,00	30,00	41,00	8,00	2,00	6,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	24,00	9,00	15,00	71,00	30,00	41,00	4,00	0,00	4,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	2,00	4,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	263,00	107,00	156,00	149,00	76,00	73,00	354,00	149,00	205,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	94,00	35,00	59,00	49,00	32,00	17,00	96,00	69,00	27,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	169,00	69,00	100,00	107,00	50,00	57,00	246,00	76,00	170,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	15,00	4,00	11,00	10,00	2,00	8,00	52,00	22,00	30,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	5,00	2,00	3,00	2,00	1,00	1,00	4,00	0,00	4,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	6,00	4,00	2,00	2,00	0,00	2,00	3,00	1,00	2,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	72,00	12,00	60,00	21,00	4,00	17,00	55,00	18,00	37,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	3,00	2,00	1,00	10,00	0,00	10,00	1,00	0,00	1,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	154,00	59,00	95,00	73,00	38,00	35,00	179,00	80,00	99,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		284,00			167,00			399,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2015		2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00		
nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00		
nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00		
nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00		
Total général des participants					0,00		
	plus de 54 ans participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2) titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8) migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms) participants handicapés autres personnes défavorisées personnes sens domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement personnes venant de zones rurales nombre de projets participante nu oi intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des fermmes dans l'emploi nombre de projets consacrés a la participation durable et à la progression des fermmes dans l'emploi nombre de projets consacrés at la participation durable et à la progression des fermmes dans l'emploi nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	plus de 54 ans participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation Moins développées titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2) Moins développées titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8) Moins développées titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8) Moins développées migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms) Moins développées participants handicapés autres personnes défavorisées personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement personnes venant de zones rurales nombre de projets particlement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi nombre de projets collès sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien Moins développées	plus de 54 ans participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation Moins développées 0,00 titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2) Moins développées 0,00 titulaires d'un diplôme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4) Moins développées 0,00 migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms) Moins développées 0,00 participants handicapés Moins développées 0,00 personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement personnes venant de zones rurales Moins développées 0,00 personnes venant de zones rurales Moins développées 0,00 nombre de projets particilement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales Moins développées 0,00 nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi nombre de projets coisses sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local nombre de projets coisses sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien Moins développées 0,00 nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	plus de 54 ans plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation Moins développées 0,00 0,00 1,00 1 titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2) Moins développées 0,00 0,00 1 titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4) Moins développées 0,00 0,00 1 titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8) Moins développées 0,00 0,00 1 migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms) Moins développées 0,00 0,00 1,00 1,00 1,00 1,00 1,00 1,0	plus de 54 ans participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement in formation Moins développées 0,00 0,00 0,00 1,000	plus de 54 ans plus de 54 ans participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation Moins développées 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	Plus de 54 ans Moins dévelopées 0.00

Axe prioritaire	8 (1) - Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEETs
Priorité	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris
d'investissement	les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 8 (1)

ID	Indicateur	Catégorie de région	Ur	nité de mesure		Valeur cible	(2023)		Vale	ur cumulée			Taux de réalisation	on		2019	
					Total	Hommes	Femme	s Total	Hon	nmes F	emmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
ID	Indicateur	Catégorie de région		2018			2017			2016			201	5		2014	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	8 (1) - Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEETs
Priorité	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris
d'investissement	les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2B : Indicateurs de résultat pour l'IEJ par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, et annexes I et II du règlement FSE) - 8 (1) / 8ii

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs	Unité de mesure pour les	Va	leur cible (2	2023)	V	aleur cumu	ılée	T	aux de réali:	sation	20	19
		utilisés comme base pour la fixation des	valeurs de référence et les											
		valeurs cibles	valeurs cibles											
					Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de	Nombre	2 859,			197,00	86,00	111,00	0,07			0,00	0,00
		longue durée		50										
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de	Nombre	903,00			72,00	28,00	44,00	0,08			0,00	0,00
	apprentissage ou un stage au terme de leur participation	longue durée												
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de	Nombre	508,69			60,00	23,00	37,00	0,12			0,00	0,00
	qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	longue durée												-
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son	CO02 chômeurs de longue durée	Nombre	714,88			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
	terme													$\overline{}$
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de	CO02 chômeurs de longue durée	Nombre	225,75			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
	formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation													
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
	obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur													1 1
	participation										ļ			
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par						27,00	7,00	20,00				0,00	0,00
	l'IEJ jusqu'à son terme										ļ			
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un						23,00	8,00	15,00				0,00	0,00
	complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation													$\overline{}$
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une						22,00	8,00	14,00				0,00	0,00
	formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au													()
	terme de leur participation													
CR10		CO06 moins de 25 ans	Nombre	602,00			1,00	0,00	1,00	0,00			0,00	0,00
CD44	qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation						1.00		2.00				0.00	
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation						4,00	1,00	3,00				0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
	formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au													()
	terme de leur participation													
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
	participation										ļ			
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
	participation													\vdash
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
	fin de leur participation													
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
	leur participation													

ID		Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	20	18	20	17	20	16	20	15	20	14
			Hommes	Femmes								
CRO	1 participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue	86,00	111,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		durée										į .
CRO	2 participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue	28,00	44,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	de leur participation	durée										i .

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme	20	18	20	17	20	16	20	15	20	14
		base pour la fixation des valeurs cibles										
			Hommes		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	23,00	37,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO02 chômeurs de longue durée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO02 chômeurs de longue durée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		7,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		8,00	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		8,00	14,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation	CO06 moins de 25 ans	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation		1,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 (1) - Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEETs
Priorité	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris
d'investissement	les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

I	D I	ndicateur	Catégorie région	de	Unité de l'indicateur	mesure	de	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	'	aleur cible (2	2023)	T:	aux de réali	sation				2019		
																	Cumulé		To	tal annuel	Qualitative
										Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total Ho	ommes Femmes	i

ID	Indicateur	Catégorie de région				2018	}						2017			
				Cumulé			Total annuel Qualitative				Cumulé		Total annuel			Qualitative
			Total	Total Hommes Femmes			Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total Hommes		Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2016							2015			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Qualitative		
			Total				Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2014					
			Cumulé Total annuel Qualitative								
			Total Hommes Femmes Total Hommes Femmes								

Axe prioritaire	8 (1) - Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEETs
Priorité	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris
d'investissement	les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 8 (1) / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	V	aleur cible (2023)	\	aleur cumu	lée	Ta	ux de réalis	ation		2019	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée					277,00	112,00	165,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives					93,00	38,00	55,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					93,00	38,00	55,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans					343,00	141,00	202,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					105,00	47,00	58,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					229,00	92,00	137,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					22,00	5,00	17,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					5,00	2,00	3,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés					6,00	4,00	2,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées					80,00	12,00	68,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					4,00	2,00	2,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales					190,00	73,00	117,00				0,00	0,00	0,00
	Total général des participants					371,00						0,00		

Indicateur	Catégorie de région		2018			2017			2016	
		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		250,00	100,00	150,00	27,00	12,00	15,00	0,00	0,00	0,00
chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
personnes inactives		22,00	8,00	14,00	71,00	30,00	41,00	0,00	0,00	0,00
personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		22,00	8,00	14,00	71,00	30,00	41,00	0,00	0,00	0,00
moins de 25 ans		254,00	103,00	151,00	89,00	38,00	51,00	0,00	0,00	0,00
titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		82,00	33,00	49,00	23,00	14,00	9,00	0,00	0,00	0,00
titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		162,00	65,00	97,00	67,00	27,00	40,00	0,00	0,00	0,00
titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		14,00	4,00	10,00	8,00	1,00	7,00	0,00	0,00	0,00
migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		5,00	2,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
participants handicapés		4,00	2,00	2,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
autres personnes défavorisées		70,00	11,00	59,00	10,00	1,00	9,00	0,00	0,00	0,00
personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		3,00	1,00	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
personnes venant de zones rurales		150,00	57,00	93,00	40,00	16,00	24,00	0,00	0,00	0,00
Total général des participants		272,00			99,00			0,00		
	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée chômeurs de longue durée personnes inactives personnes inactives personnes inactives personnes inactives personnes inactives personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation moins de 25 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2) titulaires d'un diplôme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4) titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8) migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms) participants handicapés autres personnes défavorisées personnes défavorisées personnes sans domitel fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement personnes venant de zones rurales	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée chômeurs de longue durée personnes inactives personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation moins de 25 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2) titulaires d'un diplôme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4) titulaires d'un diplôme de l'enseignement seuprieur (CITE 5 à 8) migrants, participants d'originé étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms) participants handicapés autres personnes défavorisées personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement personnes venant de zones rurales	Total Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée 250,00 250,00	Total Hommes Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée 250,00 100,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,000 0,00 0,00	Total Homes Femmes Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée 150,00 100,00 150,00	Total Hommes Femmes Total Echiments Echime	Total Hommes Femmes Total Hommes Femmes Total Hommes Femmes Total Hommes Edition Ed	Total Homme Femmes Femme	Total Hommes Femmes Total Femmes Total Hommes Total Homes Total Hommes Total Hommes Total Hommes Total Hommes Total Hommes Total Homes Total Hommes Total Homes Total	Total Hommes Femmes F

ID	Indicateur Catég	gorie de région		2015			2014	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total général des participants		0,00			0,00		

Axe prioritaire	8 (1) - Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEETs
Priorité	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris
d'investissement	les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 8 (1)

ID	Indicateur	Catégorie de région	région Unité de mesure		Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisat	tion			
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IS30	Participants qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusque son terme		participants	602,00			350,00	145,00	205,00	0,58			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région		2018			2017			2016			2015			2014	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IS30	Participants qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusque son terme		350,00	145,00	205,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 (1) - Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEETs
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 2A: Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 8 (1) / 8iii

ID	Indicateur	Catégorie	Indicateurs de réalisation communs			leur cible (2023)	V	aleur cumu	lée	Tau	ıx de réali	sation	2019	9
		de région	utilisés comme base pour la fixation des		1										
-			valeurs cibles	valeurs cibles		1	I			_	m				
					Lotal	Hommes	Femmes				Total	Hommes	Femmes 1		
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins						6,00	1,00	5,00				0,00	4,00
		développées													
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins						25,00	11,00	14,00				0,00	0,00
		développées													
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins						377,00	163,00	214,00				4,00	23,00
		développées													
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins				İ		217,00	90,00	127,00				1,00	3,00
		développées												·	1
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une	Moins			i –			178,00	57,00	121,00				0.00	13.00
	formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme							,	,	,				.,	-,
	de leur participation														
CR06	participants exercant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur	Moins						150,00	73,00	77,00				1.00	8.00
	participation	développées						,	,	,				, , ,	-,
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur	Moins	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de	Nombre	2 493.			142,00	73,00	69,00	0,06			1,00	0,00
	participation		longue durée		00						'				.
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur	Moins				İ		80,00	26,00	54,00				0,00	1,00
	participation	développées												^	´
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin	Moins						15,00	9,00	6,00				4,00	0,00
	de leur participation	développées						, , , ,	.,	-,				, , ,	,
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de	Moins				İ		67,00	35,00	32,00				0,00	0,00
	leur participation	développées						,	,	- ,				.,	.,

ID	Indicateur	Catégorie de région	20	18	20	17	20	16	201	15	2014	4
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes 1	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	6,00	5,00	3,00	4,00	2,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	60,00	22,00	78,00	137,00	21,00	32,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	55,00	71,00	17,00	40,00	17,00	13,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	36,00	45,00	17,00	59,00	4,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	34,00	16,00	18,00	25,00	20,00	28,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	34,00	16,00	18,00	25,00	20,00	28,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	2,00	0,00	0,00	25,00	51,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	1,00	1,00	2,00	0,00	2,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	7,00	10,00	14,00	20,00	14,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 (1) - Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEETs
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région		Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	V	aleur cible (2	2023)	Та	ux de réalis	ation				2019			
												Cumulé				Total annu	el	Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IS3	Emplois salariés générés par la création et/ou la	Moins	Nombre (emploi)	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue	Nombre	384,00			0,64			247,00	0,00	0,00	22,00			
	pérénisation d'entreprises	développées		durée														

ID	Indicateur	Catégorie de région				2018							2017			
			Cumulé				Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel	Qualitative	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IS31	Emplois salariés générés par la création et/ou la pérénisation d'entreprises	Moins développées	225,00	0,00	0,00	225,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2016							2015			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative		Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IS31	Emplois salariés générés par la création et/ou la pérénisation d'entreprises	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région				2014			
				Cumulé			Total annuel		Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IS31	Emplois salariés générés par la création et/ou la pérénisation d'entreprises	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	8 (1) - Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEETs
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 8 (1) / 8iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Va	leur cible (2	(023)	'	Valeur cum	ılée	Ta	aux de réalis	sation		2019	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	2 493,00	0,00	0,00	348,00	162,00	186,00	0,14			22,00	10,00	12,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				316,00	147,00	169,00				14,00	5,00	9,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				30,00	4,00	26,00				8,00	2,00	6,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				127,00	55,00	72,00				5,00	3,00	2,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				50,00	22,00	28,00				9,00	4,00	5,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				28,00	15,00	13,00				4,00	1,00	3,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				16,00	10,00	6,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				56,00	27,00	29,00				2,00	2,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				294,00	141,00	153,00				20,00	9,00	11,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				140,00	47,00	93,00				13,00	4,00	9,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				7,00	3,00	4,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				13,00	6,00	7,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				273,00	123,00	150,00				5,00	0,00	5,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				172,00	73,00	99,00				10,00	3,00	7,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
,	Total général des participants					507,00						35,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2018			2017			2016	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	30,00	1,00	29,00	87,00	42,00	45,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	24,00	1,00	23,00	87,00	42,00	45,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	22,00	2,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	48,00	24,00	24,00	15,00	10,00	5,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	15,00	2,00	13,00	8,00	4,00	4,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	4,00	2,00	2,00	6,00	4,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	1,00	1,00	0,00	4,00	3,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	6,00	1,00	5,00	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	65,00	17,00	48,00	79,00	45,00	34,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	29,00	9,00	20,00	19,00	5,00	14,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	4,00	1,00	3,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	32,00	3,00	29,00	64,00	35,00	29,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	28,00	6,00	22,00	45,00	18,00	27,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		100,00			102,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2015			2014	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	209,00	109,00	100,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	191,00	99,00	92,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	59,00	18,00	41,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	18,00	12,00	6,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	14,00	8,00	6,00	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	11,00	6,00	5,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	44,00	22,00	22,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	130,00	70,00	60,00	0,00	0,00	0,00
	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	79,00	29,00	50,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	8,00	5,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	172,00	85,00	87,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	89,00	46,00	43,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00		i
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		270,00			0,00		
0023		Month developpees						

Axe prioritaire	8 (1) - Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEETs
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 8 (1)

	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
In the second se			2015										
ID Indicateur Catégorie de région 2018	18 2017		2017			2016		201	15		2014		

Axe prioritaire	8 (2) - Développement endogène des territoires
Priorité	8b - Favoriser une croissance propice à l'emploi par le développement d'un potentiel endogène dans le cadre d'une stratégie territoriale concernant certaines régions, y
d'investissement	compris la reconversion des régions industrielles en déclin ainsi que l'amélioration de l'accès aux ressources naturelles et culturelles spécifiques et de leur
	développement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 (2) / 8b

(1)	ID	Indicateur	Unité de	Catégorie de	Valeur cible (2023)	Valeur cible (2023) -	Valeur cible (2023) -	2019	2019	2019	Observations
			mesure	région	- Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
F	IS33	Réalisation des Espaces d'Aménagement	%	Moins	100,00			100,00			Indicateur remplacé pas
		Touristique (EAT) soutenus		développées							IS50
S	IS33	Réalisation des Espaces d'Aménagement	%	Moins	100,00			100,00			Indicateur remplacé pas
		Touristique (EAT) soutenus		développées							IS50
F	IS50	Nombre de projets de valorisation du potentiel	projets	Moins	10,00			0,00			
		touristique soutenus	1	développées							
S	IS50	Nombre de projets de valorisation du potentiel	projets	Moins	10,00			7,00			
		touristique soutenus	-	développées							

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1	(I)	D	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	I	S33	Réalisation des Espaces d'Aménagement Touristique (EAT) soutenus	0,00			0,00			0,00		
S	I	S33	Réalisation des Espaces d'Aménagement Touristique (EAT) soutenus	0,00			0,00			0,00		
F	I	S50	Nombre de projets de valorisation du potentiel touristique soutenus	0,00			0,00			0,00		
S	I	S50	Nombre de projets de valorisation du potentiel touristique soutenus	7,00			7,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS33	Réalisation des Espaces d'Aménagement Touristique (EAT) soutenus	0,00			0,00	0,00	0,00
S	IS33	Réalisation des Espaces d'Aménagement Touristique (EAT) soutenus	0,00			0,00	0,00	0,00
F	IS50	Nombre de projets de valorisation du potentiel touristique soutenus	0,00			0,00	0,00	0,00
S	IS50	Nombre de projets de valorisation du potentiel touristique soutenus	0,00			0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 (2) - Développement endogène des territoires
Priorité	8b - Favoriser une croissance propice à l'emploi par le développement d'un potentiel endogène dans le cadre d'une stratégie territoriale concernant certaines régions, y
d'investissement	compris la reconversion des régions industrielles en déclin ainsi que l'amélioration de l'accès aux ressources naturelles et culturelles spécifiques et de leur
	développement
Objectif spécifique	8(2)1 - Augmenter la création de richesses et d'emplois par la valorisation du potentiel touristique endogène

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
IS32	Nombre de touristes accueillis	Touristes	Moins développées	600 000,00	2011	800 000,00			Données non disponibles pour 2015

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS32	Nombre de touristes accueillis			1 041 139,00		878 860,00		789 456,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS32	Nombre de touristes accueillis	0,00	

Axe prioritaire	9 - Attractivité et inclusion dans les territoires
Priorité	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé,
d'investissement	favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 9/9a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	IS36	Superficie des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes		Moins développées	4 500,00			100,00			La construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à Saint-Joseph permettra d'avoir 4 428 m² de plus d'espace hébergement pour personnes âgées.
S	IS36	Superficie des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes		Moins développées	4 500,00			4 228,00			
F	IS37	Nombre de projets sportifs et culturels soutenus	projets	Moins développées	5,00			2,00			Cet axe 9 est principalement dédié à des bénéficiaires publics il souffre d' aléas dans sa mise en œuvre : difficultés en ingénierie administrative et financières. Le retard de démarrage des démarches territoriales (ITI) a également été un facteur de sous performance.
S	IS37	Nombre de projets sportifs et culturels soutenus	projets	Moins développées	5,00			4,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1	(I) ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	IS36	Superficie des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	100,00			0,00			0,00		
S	IS36	Superficie des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	4 428,00			4 428,00			0,00		
F	IS37	Nombre de projets sportifs et culturels soutenus	2,00			0,00			0,00		
S	IS37	Nombre de projets sportifs et culturels soutenus	3,00			2,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS36	Superficie des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	0,00			0,00		
S	IS36	Superficie des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	0,00			0,00		
F	IS37	Nombre de projets sportifs et culturels soutenus	0,00			0,00		
S	IS37	Nombre de projets sportifs et culturels soutenus	0,00		-	0,00		-

Axe prioritaire	9 - Attractivité et inclusion dans les territoires
Priorité	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé,
d'investissement	favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité
Objectif spécifique	9.1 - Améliorer la prise en compte des personnes âgées par une offre d' équipements adaptée

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie	de	Valeur de	Année	de	Valeur	cible	2019	2019	Observations
		mesure		région		référence	référence		2023		Total	Qualitative	
IS34	Capacités d'accueil des structures collectives pour les	Nombre	de	Moins		1 227,00	2012	2012 1 300,00		300,00			Données non disponibles pour 2014,
	personnes âgées	lits		développées									2016 et 2017

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS34	Capacités d'accueil des structures collectives pour les personnes âgées			0,00		0,00		1 352,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS34	Capacités d'accueil des structures collectives pour les personnes âgées	0,00	

Axe prioritaire	9 - Attractivité et inclusion dans les territoires
Priorité	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé,
d'investissement	favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité
Objectif spécifique	9.2 - Améliorer l'inclusion sociale par une offre d'équipements socio-culturels adaptée

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie d	le	Valeur de	Année	de	Valeur cible	2019	2019	Observations
		mesure		région		référence	référence		2023	Total	Qualitative	
IS35	Capacité d'accueil des infrastructures de la petite enfance	nombre	de	Moins		3 208,00	2010		3 300,00			Données non disponible pour 2014
	ou d'éducation	places		développées								et 2015

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
IS35	Capacité d'accueil des infrastructures de la petite enfance ou d'éducation							0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
IS35	Capacité d'accueil des infrastructures de la petite enfance ou d'éducation	0,00	

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 12

Axe prioritaire 12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER

(1)	ID	Indicateur	Unité	de	Catégorie	de	Valeur cible	Valeur cible (2023) -	Valeur cible (2023) -	2019	2019	2019	Observations
			mesure		région		(2023) - Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
F		Nombre de réunions d'animation, de pilotage, de suivi et de programmation					290,00			305,00			C'est un indicateur annuel.
S		Nombre de réunions d'animation, de pilotage, de suivi et de programmation	Réunion				290,00			305,00			C'est un indicateur annuel.
F	IS44	Nombre de journées de formation	Journée				56,00			12,00			
S		Nombre de journées de formation	Journée				56,00			12,00			
F	IS45	Nombre d'agents assurant le pilotage, l'animation et le suivi du programme	Agent				15,00			15,00			
S	IS45	Nombre d'agents assurant le pilotage, l'animation et le suivi du programme	Agent				15,00			15,00			
F	IS46	Nombre d'agents chargés de l'instruction, du contrôle de service fait et du suivi des opérations	Agent				40,00	_		40,00			
S	IS46	Nombre d'agents chargés de l'instruction, du contrôle de service fait et du suivi des opérations	Agent				40,00			40,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018	2018	2018	2017	2017	2017	2016	2016	2016
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
F	IS43	Nombre de réunions d'animation, de pilotage, de suivi et de programmation	285,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IS43	Nombre de réunions d'animation, de pilotage, de suivi et de programmation	285,00			290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IS44	Nombre de journées de formation	12,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IS44	Nombre de journées de formation	12,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IS45	Nombre d'agents assurant le pilotage, l'animation et le suivi du programme	15,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IS45	Nombre d'agents assurant le pilotage, l'animation et le suivi du programme	15,00			15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IS46	Nombre d'agents chargés de l'instruction, du contrôle de service fait et du suivi des	40,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		opérations									
S	IS46	Nombre d'agents chargés de l'instruction, du contrôle de service fait et du suivi des	40,00			40,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		opérations									

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS43	Nombre de réunions d'animation, de pilotage, de suivi et de programmation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IS43	Nombre de réunions d'animation, de pilotage, de suivi et de programmation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IS44	Nombre de journées de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IS44	Nombre de journées de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IS45	Nombre d'agents assurant le pilotage, l'animation et le suivi du programme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	IS45	Nombre d'agents assurant le pilotage, l'animation et le suivi du programme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IS46	Nombre d'agents chargés de l'instruction, du contrôle de service fait et du suivi des opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IS46	Nombre d'agents chargés de l'instruction, du contrôle de service fait et du suivi des opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire 13 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 13

ID	Indicateur	Catégorie de région		Valeur cibl	2 (2023)		Valeur cumulée	:		Taux de réalisati	on		2019	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
ID	Indicatour	Catágoria da rágion				2018			20				2016	

ID	Indicateur	Categorie de region	2018				2017		2010			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région		2015			2014					
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes				

Axe prioritaire 13 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 13

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	,	aleur cible (20	23)		Valeur cumulé	e		Taux de réalisat	ion		2019	,
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IS43	Nombre de réunions d'animation, de pilotage, de suivi et de programmation		Réunion	290,00			256,00			0,88			52,00		
IS44	Nombre de journées de formation		Journée	56,00			33,00	4,00	6,00	0,59			9,00		
IS45	Nombre d'agents assurant le pilotage, l'animation et le suivi du programme		Agent	15,00			25,00	6,00	4,00	1,67			5,00		
IS46	Nombre d'agents chargés de l'instruction, du contrôle de service fait et du suivi des opérations		Agent	40,00			35,00	4,00	24,00	0,88			7,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région		2018			2017			2016			2015			2014	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IS43	Nombre de réunions d'animation, de pilotage, de suivi et de programmation		60,00			49,00			45,00			50,00					
IS44	Nombre de journées de formation		9,00			5,00			5,00	2,00	3,00	5,00	2,00	3,00			
IS45	Nombre d'agents assurant le pilotage, l'animation et le suivi du programme		5,00	3,00	2,00	5,00	3,00	2,00	5,00			5,00					
IS46	Nombre d'agents chargés de l'instruction, du contrôle de service fait et du suivi des opérations		7,00	1,00	6,00	7,00	1,00	6,00	7,00	1,00	6,00	7,00	1,00	6,00			

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier	0
autre que des subventions	
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0
CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe	Type	Identificateur	Indicateur	Unité de	Fonds	Catégorie de région	2019 Cumul	2019 Cumul -	2019 Cumul -	2019 Total	2019 Total annuel -	2019 Total annuel -
prioritaire	d'indicateur			mesure			total	hommes	femmes	annuel	hommes	femmes
1	0	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des	Enterprises	FEDER	Moins développées	46,00					
			organismes de recherche	•		**						
1	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	2 089 645,00					
10(1)	0	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	1 082,00	436,00	646,00	11,00	2,00	9,00
10(1)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FSE	Moins développées	14 657 588,00					
10(2)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	13 886 532,00					
10(2)	0	IS40	Nombre de jeunes bénéficiant d'une formation par le Régiment deu Service Militaire Adapté	Participants	FEDER	Moins développées	5 177,00					
11	0	CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Number	FSE	Moins développées	38,00			0,00		
11	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FSE	Moins développées	0.00					
2	0	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households		Moins développées	0,00					
2	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	5 199 271,00					
2	I	E02	nombre de marchés notifiés	marché	FEDER	Moins développées	1,00					
3	0	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées	315,00					
3	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	76 122 268,00					
4	О	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Moins développées	3,94					
4	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	17 316 539,00					
5	О	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	149,00					
5	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	90 715 197,00					
6	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	47 646 841,00					
6	0	IS17	Capacités d'accueil de déchets crées hors enfouissement	Tonnes	FEDER	Moins développées	15 060,00					
7	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	34 787 717,00					
7	0	IS24	Terminal régional (Aéroport)	Taux de réalisation	FEDER	Moins développées	55,00					
8(1)	0	CO06	moins de 25 ans	Number	FSE	Moins développées	816,00	354,00	462,00	9,00	4,00	5,00
8(1)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FSE	Moins développées	6 171 302,00					
8(1)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	IEJ		1 914 305,00					
8 (1)	0	IS30	Participants qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusque son terme	participants	IEJ		350,00	145,00	205,00	0,00	0,00	0,00
8 (2)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	2 737 099,00	Í	ĺ			,
8 (2)	0	IS50	Nombre de projets de valorisation du potentiel touristique soutenus	projets	FEDER	Moins développées	7,00					
9	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	5 525 760,00					
9	I	E1	Taux d'avancement des travaux des projets soutenus	%	FEDER	Moins développées	10,00					
9	0	IS36	Superficie des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	m2	FEDER	Moins développées	100,00					
9	0	IS37	Nombre de projets sportifs et culturels soutenus	projets	FEDER	Moins développées	2.00					

Axe	Type	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul	2017 Cumul	2016 Cumul	Observations
prioritaire	d'indicateur						total	total	total	
1	0	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	Moins développées	45,00	1,00		
1	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	673 309,40	138 716,00		
10(1)	0	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	1 071,00	697,00	529,00	
10(1)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FSE	Moins développées	9 030 679,56	4 367 723,00		
10(2)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	12 179 866,90	11 590 050,00		
10(2)	0	IS40	Nombre de jeunes bénéficiant d'une formation par le Régiment deu Service Militaire Adapté	Participants	FEDER	Moins développées	4 360,00	3 533,00		
11	0	CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Number	FSE	Moins développées	38,00	0,00	0,00	
11	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FSE	Moins développées	0,00	0,00		
2	О	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households	FEDER	Moins développées	0,00	0,00		
2	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	1 454 128,63	0,00		
2	I	E02	nombre de marchés notifiés	marché	FEDER	Moins développées	1,00	0,00		
3	0	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées	274,00	23,00		
3	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	50 635 181,07	15 079 743,00		
4	0	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Moins développées	0,59	0,00		
4	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	16 373 114,83	0,00		
5	0	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de	139,00	75,00		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul total	2017 Cumul total	2016 Cumul total	Observations
						population				
5	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	47 690 762,12	20 287 824,00		
6	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	38 345 524,93	24 487 250,00		
6	0	IS17	Capacités d'accueil de déchets crées hors enfouissement	Tonnes	FEDER	Moins développées	15 060,00	0,00		
7	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	26 796 051,50	0,00		
7	0	IS24	Terminal régional (Aéroport)	Taux de réalisation	FEDER	Moins développées	42,00	0,00		
8(1)	0	CO06	moins de 25 ans	Number	FSE	Moins développées	807,00	529,00	372,00	
8(1)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FSE	Moins développées	4 753 940,86	2 911 152,00		
8(1)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	IEJ		2 410 680,71	916 107,00		
8(1)	0	IS30	Participants qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusque son terme	participants	IEJ		350,00	0,00	0,00	
8 (2)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	1 034 483,03	132 430,00		
8 (2)	0	IS50	Nombre de projets de valorisation du potentiel touristique soutenus	projets	FEDER	Moins développées	4,00	0,00		
9	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	4 506 280,65	268 343,00		
9	I	E1	Taux d'avancement des travaux des projets soutenus	%	FEDER	Moins développées	10,00	0,00		
9	0	IS36	Superficie des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	m2	FEDER	Moins développées	100,00	0,00		
9	0	IS37	Nombre de projets sportifs et culturels soutenus	projets	FEDER	Moins développées	2,00	1,00		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	0	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	Moins développées		
1	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées		
10(1)	0	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	56,00	0,00
10(1)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FSE	Moins développées		
10(2)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées		
10(2)	0	IS40	Nombre de jeunes bénéficiant d'une formation par le Régiment deu Service Militaire Adapté	Participants	FEDER	Moins développées		
11	0	CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Number	FSE	Moins développées	0,00	0,00
11	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FSE	Moins développées		
2	0	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households	FEDER	Moins développées		
2	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées		
2	I	E02	nombre de marchés notifiés	marché	FEDER	Moins développées		
3	0	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées		
3	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées		
4	0	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Moins développées		
4	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées		
5	0	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population		
5	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros		Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population		
6	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées		
6	0	IS17	Capacités d'accueil de déchets crées hors enfouissement	Tonnes	FEDER	Moins développées		
7	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées		
7	0	IS24	Terminal régional (Aéroport)	Taux de réalisation	FEDER			
8(1)	0	CO06	moins de 25 ans	Number	FSE	Moins développées	18,00	0,00
8(1)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FSE	Moins développées		
8(1)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	IEJ			
8(1)	0	IS30	Participants qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusque son terme	participants	IEJ		0,00	0,00
8 (2)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées		
8 (2)	0	IS50	Nombre de projets de valorisation du potentiel touristique soutenus	projets	FEDER	Moins développées		
9	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros		Moins développées		
9	I	E1	Taux d'avancement des travaux des projets soutenus	%	FEDER	Moins développées		
9	0	IS36	Superficie des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	m2		Moins développées		
9	0	IS37	Nombre de projets sportifs et culturels soutenus	projets	FEDER	Moins développées		

	Туре	Identificateur	Indicateur	Unité d	e Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018			Valeur cible (2023)		Valeur cible
Axe	d'indicateur			mesure			- Total	pour 2018 - Hommes	pour 2018 - Femmes	- Total	(2023) - Hommes	(2023) - Femmes
prioritaire								_				
1	0	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises	Enterprises	FEDER	Moins développées	7			50,00		
			coopérant avec des organismes de recherche									
1	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	5 000 000,00			18 754 000,00		
10(1)	0	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	1 000			3 766,00		
10(1)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FSE	Moins développées	8 355 497,00			51 325 718,00		
10(2)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	6 329 475,00			22 500 000,00		
10(2)	0	IS40	Nombre de jeunes bénéficiant d'une formation par le	Participants	FEDER	Moins développées	4 000			9 000,00		
			Régiment deu Service Militaire Adapté	_								

		Identificateur	Indicateur		Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018			Valeur cible (2023)	Valeur cible	Valeur cible
Axe orioritaire	d'indicateur			mesure			- Total	pour 2018 - Hommes	pour 2018 - Femmes	- Total	(2023) - Hommes	(2023) - Femmes
1	0	CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou	Number	FSE	Moins développées	75			150,00		
1		CO22	les services publics aux niveaux national, régional ou	rumoci	IBL	ivionis developpees	/3			150,00		
			local									
11	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FSE	Moins développées	963 422,00			5 155 150,00		
2	0	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires	Households	FEDER	Moins développées	0			103 000,00		
			bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30									
			Mbps									
2		IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros		Moins développées	1 242 289			116 651 828,00		
2		E02	nombre de marchés notifiés	marché		Moins développées	1					
3	О	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises		The state of the s	150			770,00		
3	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	56 429 385,00			219 000 000,00		
4	0	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Moins développées	0,5			2,20		
4	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	15 600 000			79 504 064,00		
5	0	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	100			250,00		
5	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	51 000 000			218 542 408,00		
6	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	38 400 360,00			119 350 000,00		
6	О	IS17	Capacités d'accueil de déchets crées hors enfouissement	Tonnes	FEDER	Moins développées	10000			30 000,00		
7	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	20 000 000,00			126 108 000,00		
7	0	IS24	Terminal régional (Aéroport)	Taux de réalisation	FEDER	Moins développées	45,00			100,00		
8 (1)	О	CO06	moins de 25 ans	Number	FSE	Moins développées	2 000	960	1040	8 770,00	4 210,00	4 561,00
8 (1)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FSE	Moins développées	8 837 972,00			43 533 493,00	ĺ	,
8 (1)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	IEJ		1 143 156,00			10 031 055,00		
8 (1)	0	IS30	Participants qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusque son terme	participants	IEJ		400	185	215	602,00	281,00	321,00
8 (2)	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	1 437 819			29 817 588,00		
8 (2)	0	IS50	Nombre de projets de valorisation du potentiel touristique soutenus	projets	FEDER	Moins développées	4			10,00		
9	F	IF01	Montant total des dépenses certifiées de l'axe	euros	FEDER	Moins développées	12 236 250,00			40 824 750,00		
9	I	E1	Taux d'avancement des travaux des projets soutenus	%		Moins développées	10			100,00		
9	0	IS36	Superficie des Etablissements d'Hébergement pour	m2		Moins développées	100% des projets soutenus à ce			4 500,00		
			Personnes Agées Dépendantes			11	stade ont démarré leurs travaux					
9	0	IS37	Nombre de projets sportifs et culturels soutenus	projets	FEDER	Moins développées	2			5,00		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	Moins développées	Total	20 000 000,00	55,00%	10 694 266,00	53,47%	8 323 559,00	2 089 645,00	10,45%	21
10(1)	FSE	Moins développées	Total	47 700 000,00	67,30%	33 269 238,00	69,75%	32 178 061,00	14 657 588,00	30,73%	35
10(2)	FEDER	Moins développées	Total	15 935 000,00	50,20%	14 629 510,00	91,81%	14 629 510,00	13 886 532,00	87,14%	3
11	FSE	Moins développées	Total	5 500 000,00	72,73%	4 075 904,00	74,11%	4 075 904,00	0,00	0,00%	3
2	FEDER	Moins développées	Total	116 651 828,00	33,43%	113 297 178,00	97,12%	112 813 032,00	5 199 271,00	4,46%	8
3	FEDER	Moins développées	Total	219 000 000,00	47,35%	208 889 732,00	95,38%	121 209 686,00	76 122 268,00	34,76%	113
3	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	Total	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
4	FEDER	Moins développées	Total	71 700 000,00	52,30%	72 369 307,00	100,93%	41 430 298,00	17 316 539,00	24,15%	7
5	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	Total	218 542 408,00	42,62%	159 703 640,00	73,08%	111 077 017,00	90 715 197,00	41,51%	320
6	FEDER	Moins développées	Total	119 350 000,00	45,75%	74 836 702,00	62,70%	73 411 982,00	47 646 841,00	39,92%	17
7	FEDER	Moins développées	Total	126 108 000,00	34,89%	113 158 000,00	89,73%	76 300 000,00	34 787 717,00	27,59%	2
8(1)	FSE	Moins développées	Total	46 450 046,00	65,49%	16 706 881,00	35,97%	16 144 783,00	6 171 302,00	13,29%	21
8 (1)	IEJ		Total	10 031 055,00	75,39%	6 663 390,00	66,43%	6 663 390,00	1 914 305,00	19,08%	1
8 (2)	FEDER	Moins développées	Total	31 800 000,00	54,09%	14 621 546,00	45,98%	14 621 546,00	2 737 099,00	8,61%	10
9	FEDER	Moins développées	Total	43 500 000,00	44,14%	24 326 781,00	55,92%	18 715 979,00	5 525 760,00	12,70%	5
12	FEDER	Moins développées	Total	23 509 114,00	75,54%	20 596 751,00	87,61%	20 573 193,00	7 313 253,00	31,11%	3
13	FSE	Moins développées	Total	3 938 478,00	77,15%	3 307 580,00	83,98%	3 307 580,00	1 229 924,00	31,23%	2
Total	FEDER	Moins développées		787 553 942,00	44,69%	667 419 773,00	84,75%	502 028 785,00	212 624 925,00	27,00%	189
Total	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population		218 542 408,00	42,62%	159 703 640,00	73,08%	111 077 017,00	90 715 197,00	41,51%	320
Total	FSE	Moins développées		103 588 524,00	67,15%	57 359 603,00	55,37%	55 706 328,00	22 058 814,00	21,29%	61
Total	IEJ			10 031 055,00	75,39%	6 663 390,00	66,43%	6 663 390,00	1 914 305,00	19,08%	1
Total général				1 119 715 929,00	46,64%	891 146 406,00	79,59%	675 475 520,00	327 313 241,00	29,23%	571

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Cai	ractéristiques des dépenses				Catégorisation	par dimension					Données finan	cières	
,	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Moins développées	064	01	07	07	01		24	FR92	10 694 266,00	8 323 559,00	2 089 645,00	21
2	FEDER	Moins développées	047	01	01	07	02		13	FR92	108 351 829,00	108 351 829,00	3 324 897,00	1
2	FEDER	Moins développées	048	01	01	07	02		18	FR92	2 900 529,00	2 900 529,00	1 240 771,00	3
2	FEDER	Moins développées	078	01	01	07	02		18	FR92	694 087,00	482 390,00	633 603,00	1
2	FEDER	Moins développées	080	01	01	07	02		18	FR92	274 854,00	274 854,00	0,00	2
2	FEDER	Moins développées	081	01	01	07	02		20	FR92	1 075 879,00	803 430,00	0,00	1
3	FEDER	Moins développées	001	01	07	07	03		07	FR92	111 937 027,00	56 178 217,00	66 788 780,00	61
3	FEDER	Moins développées	001	03	07	07	03		16	FR92	25 380 000,00	22 980 000,00	0,00	1
3	FEDER	Moins développées	001	04	07	07	03		16	FR92	3 810 000,00	3 660 000,00	0,00	2
3	FEDER	Moins développées	004	01	07	07	03		13	FR92	3 716 422,00	1 726 275,00	814 608,00	9
3	FEDER	Moins développées	067	01	07	07	03		18	FR92	4 997 813,00	4 997 813,00	0,00	1
3	FEDER	Moins développées	074	01	07	07	03		15	FR92	59 048 470,00	31 667 381,00	8 518 880,00	39
3	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	001	01	07	07	03		07	FR92	0,00	0,00	0,00	0
4	FEDER	Moins développées	010	01	07	07	04		10	FR92	72 369 307,00	41 430 298,00	17 316 539,00	7
5	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	088	01	07	07	05		22	FR92	76 196 653,00	75 231 827,00	45 929 791,00	7
5	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	099	01	07	07	03		07	FR92	83 506 987,00	35 845 190,00	44 785 406,00	313
6	FEDER	Moins développées	018	01	07	07	06		11	FR92	47 342 198,00	45 940 231,00	35 452 113,00	3
6	FEDER	Moins développées	022	01	07	07	06		11	FR92	8 895 118,00	8 895 118,00	6 594 665,00	2
6	FEDER	Moins développées	085	01	07	07	06		15	FR92	7 007 827,00	6 985 074,00	2 414 363,00	7
6	FEDER	Moins développées	092	01	07	07	06		15	FR92	11 591 559,00	11 591 559,00	3 185 700,00	5
7	FEDER	Moins développées	038	01	07	07	07		12	FR92	63 158 000,00	26 300 000,00	34 787 717,00	1
7	FEDER	Moins développées	040	01	07	07	07		12	FR92	50 000 000,00	50 000 000,00	0,00	1
8 (1)	FSE	Moins développées	103	01	07	07		01, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR92	10 956 877,00	10 909 589,00	4 256 997,00	6
8 (1)	FSE	Moins développées	104	01	07	07		01, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR92	5 750 004,00	5 235 194,00	1 914 305,00	15
8(1)	IEJ		103	01	07	07			21	FR92	6 663 390,00	6 663 390,00	1 914 305,00	1
8 (2)	FEDER	Moins développées	094	01	07	07	08		15	FR92	14 621 546,00	14 621 546,00	2 737 099,00	10
9	FEDER	Moins développées	053	01	07	07	09		21	FR92	13 077 509,00	7 646 187,00	1 616 673,00	1
9	FEDER	Moins développées	095	01	07	07	09		21	FR92	11 249 272,00	11 069 792,00	3 909 087,00	4
10(1)	FSE	Moins développées	117	01	07	07		01, 03, 07, 08, 08, 08, 08	24	FR92	33 269 238,00	32 178 061,00	14 657 588,00	35
10(2)	FEDER	Moins développées	050	01	07	07	10		19	FR92	14 629 510,00	14 629 510,00	13 886 532,00	3
11	FSE	Moins développées	119	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	18	FR92	4 075 904,00	4 075 904,00	0,00	3
12	FEDER	Moins développées	121	01	07	07		Ĺ	18	FR92	20 596 751,00	20 573 193,00	7 313 253,00	3
13	FSE	Moins développées	121	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	18	FR920	3 307 580,00	3 307 580,00	1 229 924,00	2

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du	Axe	Montant du soutien de	Part du soutien de	Montant du soutien de	Part du soutien de
financement croisé	prioritaire	l'Union envisagé pour le	l'Union à l'axe prioritaire	l'Union utilisé au titre du	l'Union à l'axe prioritaire
		financement croisé sur	(en %) (3/soutien de		(en %) (5/soutien de
		la base de certaines	l'Union à l'axe	1	l'Union à l'axe
		opérations (en euros)	prioritaire*100)	déclarées par le bénéficiaire à	prioritaire*100)
				l'autorité de gestion (en euros)	
coûts éligibles pour	1	0,00		0,00	
un soutien au titre					
du FSE, mais					
soutenus par le					
FEDER	40(4)	0.00		0.00	
coûts éligibles pour	10(1)	0,00		0,00	
un soutien au titre					
du FEDER, mais					
soutenus par le FSE	10(2)	0.00		0.00	
coûts éligibles pour	10(2)	0,00		0,00	
un soutien au titre					
du FSE, mais					
soutenus par le					
FEDER	11	0.00		0.00	
coûts éligibles pour un soutien au titre	11	0,00		0,00	
du FEDER, mais					
soutenus par le FSE coûts éligibles pour	12	0,00		0,00	
un soutien au titre	12	0,00		0,00	
du FSE, mais					
soutenus par le					
FEDER					
coûts éligibles pour	13	0,00		0,00	
un soutien au titre		3,00		0,00	
du FEDER, mais					

soutenus par le FSE				
coûts éligibles pour	2	0,00	0,00	
un soutien au titre	_	3,00	,,,,,	
du FSE, mais				
soutenus par le				
FEDER				
coûts éligibles pour	3	0,00	0,00	
un soutien au titre				
du FSE, mais				
soutenus par le				
FEDER				
coûts éligibles pour	4	0,00	0,00	
un soutien au titre				
du FSE, mais				
soutenus par le				
FEDER				
coûts éligibles pour	5	0,00	0,00	
un soutien au titre				
du FSE, mais				
soutenus par le				
FEDER				
coûts éligibles pour	6	0,00	0,00	
un soutien au titre				
du FSE, mais				
soutenus par le				
FEDER	_	0.00		
coûts éligibles pour	7	0,00	0,00	
un soutien au titre				
du FSE, mais				
soutenus par le				
FEDER	0 (1)	0.00	0.00	
coûts éligibles pour	8(1)	0,00	0,00	
un soutien au titre				
du FEDER, mais				
soutenus par le FSE				

coûts éligibles pour	8 (2)	0,00	0,00	
un soutien au titre				
du FSE, mais				
soutenus par le				
FEDER				
coûts éligibles pour	9	0,00	0,00	
un soutien au titre				
du FSE, mais				
soutenus par le				
FEDER				

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)

Montant des dépenses qu'il est	Part de la dotation totale (participation de	Dépenses éligibles	Part de la dotation totale (participation de
envisagé de supporter en	l'Union et nationale) allouée au programme du	supportées en dehors de	l'Union et nationale) allouée au programme du
dehors de l'Union au titre des	FSE ou part du FSE dans un programme multi-	l'Union déclarées par le	FSE ou part du FSE dans un programme multi-
objectifs thématiques 8 et 10	fonds [1/dotation totale (contribution de	bénéficiaire à l'autorité	fonds [3/dotation totale (contribution de
sur la base des opérations	l'Union et nationale) allouée au programme du	de gestion (en euros)	l'Union et nationale) allouée au programme du
retenues (en euros)	FSE ou part du FSE dans un programme multi-		FSE ou part du FSE dans un programme multi-
	fonds*100]		fonds*100]
0,00		0,00	

Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles

Axe	Montant du soutien de l'Union au titre de	Montant du soutien de l'Union au	Dépenses éligibles	Soutien de l'Union correspondant aux
prioritaire	l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien	titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ	supportées dans le	dépenses éligibles supportées dans le
	du FSE correspondant) prévu pour être	et soutien du FSE correspondant)	cadre des opérations	cadre des opérations visant à soutenir
	alloué à des jeunes en dehors des régions	alloué à des opérations visant à	visant à soutenir des	des jeunes en dehors des régions
	de niveau NUTS 2 admissibles (en	soutenir des jeunes en dehors des	jeunes en dehors des	admissibles, résultant de l'application
	euros), tel qu'indiqué à la section 2.A.6.1	régions de niveau NUTS 2 éligibles	régions éligibles (en	d'un taux de cofinancement de l'axe
	du programme opérationnel	(en euros)	euros)	prioritaire (en euros)
8 (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

L'évaluation vise à démontrer l'impact de la politique mise en œuvre des programmes.

Dans la génération de programmes 2014-2020, la Commission européenne a affirmé deux principes, à la fois stratégiques et méthodologiques : la concentration thématique et le **renforcement de la logique de résultats.**

Ces principes conduisent à focaliser l'attention sur la logique d'intervention du programme, qui doit garantir la mobilisation d'une masse financière critique sur les objectifs thématiques (OT) retenus et afficher clairement les résultats attendus du programme.

Aussi, la réussite des programmes 2014-2020 a été, en 2019, et sera directement analysée à l'aune des réalisations et résultats obtenus en 2025. Dans ce cadre, l'évaluation et plus particulièrement les évaluations d'impact représentent une part fondamentale du cycle de programmation.

- 1. Travaux réalisés ou en cours de réalisation en 2019
- <u>La consolidation des indicateurs pour les RAMO 2019</u>: L'ensemble des indicateurs de PO FEDER-FSE, de l'axe 3 du FSE inclusion, et du PDRM ont été analysés et consolidé pour le RAMO 2019. La mise en œuvre des nouvelles règles de comptabilisation des indicateurs introduites dans la réglementation OMNIBUS, ont permis de comptabiliser les réalisations du 31 décembre 2018, mais pris en compte par l'AG en 2019, cette exercice s'est terminé lors du dernier appel de fond en mai 2019.
- <u>La mise en place d'un système de collecte des données consolidé :</u> identification des différentes sources de données internes (tableau de bord, synergie, Osiris...). La CTM a fait le choix d'avoir un outil permettant d'agglomérer ces données et fournir les tableaux de bord nécessaires au pilotage, c'est le logiciel VIZIAPROG de l'éditeur EDATER qui a été retenu. Les travaux de déploiement sont terminés et l'outil est disponible depuis fin décembre 2018 pour le suivi des participants, et depuis janvier 2019 pour le suivi des résultats.
- Le Comité Régional Evaluation et de la Performance Inter fonds (CREPI): Cette instance a pour objectif de faire un point sur les travaux d'évaluation, sur la réalisation des RAMO, sur la mise en œuvre des plans, et la préparation des corrections des indicateurs et objectifs des FESI. Le CREPI s'est réuni le 3 mai 2019 pour faire le point sur les RAMO 2019, la performance des programmes et valider le cahier des charges d'évaluation de la mise en œuvre des fonds.

Conformément à la décision prise au CREPI n°2, l'évaluation E18 sur la mise en œuvre des fonds sera lancée fin 2019, les procédures administratives avant publication des marchés ayant débutées 2018, ont nécessité d'être revu pour répondre aux nouvelles exigences de la commande publique.

Le marché sur la mise en œuvre des fonds comportera plusieurs lots permettant de réaliser les évaluations

du FEADER:

- E19 Etude sur la qualité des indicateurs,
- E21 Evaluation des mesures de la programmation 2014-2020 insuffisamment mobilisés en vue d'une révision à mi-parcours,
- E22 Evaluation de la connaissance du programme par les bénéficiaires,
- E23 Evaluation de la clarté du circuit de programmation et délais observés,
- E24 Evaluation de l'adéquation de ressources humaines allouées à la gestion du PDR.

Les résultats des études seront disponibles et présentés au CSI du mois de juin.

L'étude d'évaluation de la mise en œuvre des fonds couvre l'ensemble de fonds mise en œuvre sur la Martinique : FEDER-FSE/IEJ, FSE Etat, FEADER, FEAMP.

Le pilotage de cette étude est assuré par un COPIL composé du Président de l'exécutif de la CTM et par le Préfet et leurs représentants.

Et un COTECH comprenant les membres du CREPI.

Pour accélérer la mise en œuvre du plan d'évaluation, l'élaboration d'un accord cadre a été acté simplifiant ainsi les procédures de consultation et sanctuarisant les budgets. La consultation sera effective fin décembre

N.T.	E 1	D 1	D 11 /		1 12 /	T 197 1 42	Ob.:4:64b./	TEL S	C + + +:
Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	A l'annee	Type d'evaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations

5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

La Collectivité Territoriale de Martinique par délibération n° 17-244-1 du 26 juin 2017 a validé la modification « Action Pluriactivité Poly-compétence Immersion » (APPI) en projet « ATOUT INCLUSION », lequel s'inscrit dans le cadre de l'enveloppe « Initiative pour l'Emploi des Jeunes » (IEJ) portée par le Programme Opérationnel FEDER-FSE 2014-2020. La durée de ce dispositif est de 11 mois à compter de décembre 2017. Un avenant est venu prolonger la durée de ce dispositif qui a été clôturée le 30 juin 2019 suite à l'intégration des jeunes sortants nécessitant un accompagnement consolidé dans une dernière action permettant la prise en charge des obstacles figurant sur leur livret individuel conventionné avec le POLE EMPLOI.

• Objectif du dispositif

L'objectif du dispositif « atout inclusion » visait l'accompagner individuellement 400 jeunes, âgés de 18 à 24 ans, qui ne sont ni en emploi, ni en études et ni en formation, afin qu'ils puissent acquérir des compétences sociales et professionnelles permettant de favoriser l'accès à l'emploi à la formation ou au retour aux études.

Le dispositif s'articule autour de trois phases :

Une première phase de préparation en centre. Trois centres ont reçu les jeunes à cet effet. AECD, AGE, GRETA

Une seconde phase d'immersions en entreprise et d'une rémunération.

Une troisième phase d'évaluation.

Il convient de préciser que la rémunération attribuée pour les jeunes bénéficiaires de ce dispositif était fixée de 310 à 339 €.

• Déroulement du dispositif.

Cette formation s'est déroulée en trois phases :

- Une phase d'intégration
- Une phase d'immersion en entreprises
- Une phase d'évaluation

La phase d'intégration

Cette phase a été l'occasion d'identifier les projets professionnels des stagiaires, de cerner leurs types de personnalités à partir de tests psychotechniques, de préparer leur immersion en entreprises.

C'est au cours de cette phase que les stagiaires ont recherchés leurs entreprises d'accueil.

AGES a organisé en collaboration avec la CGPME une présentation du dispositif ATI et mis en place de « job dating ». Ainsi 17% des stagiaires se sont retrouvés en stage et 83% en immersion.

La phase d'immersion

Lors de la période d'immersion, les stagiaires ont travaillé dans les secteurs suivants :

- Commercial
- Administratif
- Transport et logistique
- BTP
- Restauration
- Tourisme
- Services aux personnes.

Les emplois occupés sont très variés compte tenu des différents secteurs d'activité. On peut retenir principalement les métiers suivants :

- Vendeurs
- Employé polyvalent de commerce
- Employé administratif
- Assistant de gestion
- Chauffeur
- Serveur
- Cuisinier
- Assistant vétérinaire
- Auxiliaire de vie en EPAHD
- Agent d'escale

Bilan

L'objectif du dispositif « atout inclusion » visait l'accompagner individuellement 400 jeunes, âgés de 18 à 24 ans, qui ne sont ni en emploi, ni en études et ni en formation, afin qu'ils puissent acquérir des compétences sociales et professionnelles permettant de favoriser l'accès à l'emploi à la formation ou au

retour aux études.

Nombres de jeunes reçus

Les trois organismes en charge des bénéficiaires de ce dispositif ont reçu 361 jeunes issus de l'ensemble du territoire pour un effectif de 407 intégrés au départ.

Répartition par sexe

Quel que soit l'organisme, les femmes représentent la majorité des jeunes qui ont intégré ce dispositif soit 59% de l'effectif contre 41% pour les hommes.

Répartition par âge

Un seul organisme, AECD, dresse un tableau de répartition par âge. Cependant, il ressort des données fournies par les autres organismes, que l'âge moyen des stagiaires est de 24 ans.

Répartition par niveau de formation et par diplômes

Il n'y a pas de similitude dans la répartition des niveaux d'étude chez les différents partenaires en effet pour le GRETA, 70% des stagiaires disposent d'un diplôme et 37 champs professionnels sont représentés alors que le niveau moyen de formation global des stagiaires est V et que les « stagiaires bacheliers représentent 22% de l'effectif total pour AGES.

Mise en oeuvre

Au cours de la phase d'immersion les trois organismes ont organisé un séjour linguistique :

Le GRETA un séjour à Barbade du 10 au 17 novembre 2018

AGES un séjour à la DOMINIQUE du 26 décembre au 27 décembre 2018

AECD un séjour à Sainte – Lucie. Les dates ne sont pas communiquées

Le programme compte 75 sorties positives, 2 exclusions et 59 abandons

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

L'année 2019 a dû faire face aux difficultés antérieures qui ont impacté l'examen de performance sur lesquelles l'AG travaille tout en poursuivant un important travail d'instruction et de certification et en mobilisant les équipes sur la préparation du futur PO.

FEDER

Axe 2

En 2019, on constate un faible nombre de dossiers en stocks. Les bénéficiaires sont les porteurs publics et les associations qui n'ont pas les capacités pour réaliser les opérations (Baisse des dotations de l'État.....)

Une rencontre avec BPI a été réalisée pour étudier les possibilités offertes aux collectivités

Axe 3

Concernant la sous-mesure 324, les projets hôteliers, priorité de programmation du PO, sont peu nombreux. En effet, la situation financière des grands établissements hôteliers classiques ne leur permet pas d'être éligibles au FEDER. Seule la petite hôtellerie propose des projets de rénovation éligibles. On peut cependant observer qu'un dossier de création hôtelière a été déposé pour un montant de 4,57 M€ (MQ 0022499 2JP hotel).

En matière d'hébergements touristiques, on observe une sur représentation des meublés de tourisme sur cette sous-mesure

Sur la mesure 324 et 322, il faut signaler certaines opérations dormantes dont la réalisation est menacée du fait de difficultés à accéder à des ressources financières alors que leurs plans de financement étaient stabilisés ou encore de difficultés juridiques. Pour faire face à ce risque, le Service instructeur a fait le choix de programmer et certifier en priorité des opérations sûres tant par le volume financier que par le niveau de réalisation lors de la programmation.

Les Services instructeurs sont en relation permanente avec les bénéficiaires pour assurer le suivi des opérations programmées au travers des entretiens de gestion réguliers. Les agents assurent à la fois la programmation et la certification. Les Afin de soulager les services du pôle FEDER-FSE décision a été prise d'externaliser le contrôle des dépenses. Le cabinet Equidisto a démarré sa mission en mars 2019 pour les dossiers du FEDER hors axe 5. le cabinet a subi de fortes difficultés qui ont conduit à la cessation d'activité et la reprise par ses salariés de son fonds de commerce en novembre 2019. Cependant compte

tenu de la qualité des dossiers sous traités, la décision a été de poursuivre le marché avec les repreneurs.

<u>Axe 5</u>

Les dossiers relevant de la mesure 5.2 ont été sous-traités au cabinet SIRIUS dont les missions ont été résiliées compte tenu de la moindre qualité du travail rendu. Les agents instructeurs ont donc assuré la totalité de la certification.

Axe 7

Le projet du grand port maritime de la Martinique (GPMLM), Extension quai principal de la pointe de grives d'un montant initial de 42M€ ne sera pas réalisé comme indiqué dans le rapport d'instruction. En effet le GPMLM n'a pas obtenu l'autorisation de l'ÉTAT pour effectuer des mesures compensatoires à la destruction des coraux. Le GPMLM transmettra à l'autorité de gestion une demande de modification du projet.

Le projet Modernisation et extension des installations de l'aéroport Martinique Aimé Césaire porté par la SAMAC a été arrêté car le titulaire du marché d'extension est en liquidation. Le porteur de projet doit relancer les marchés afin de trouver un nouveau prestataire. Ce projet d'un montant total de 63 158 000€ pour une part FEDER de 19M€ a fait l'objet d'une remontée des dépenses de 34 787 716.64€.

FSE

L'examen du cadre de performance a conforté la nécessité de poursuivre une démarche de bonnes pratiques dans la collecte des indicateurs. Le déploiement de l'outil VIZIAPROG SDP facilite la saisie des indicateurs, mais nécessite une appropriation par les opérateurs et les services instructeurs.

Axe 8(1)

L'ensemble du territoire Nord, Centre, Sud a été impacté par la réalisation des actions au titre de l'axe 8(1).

La mobilisation des jeunes, non NEETS, demeure cependant un des freins à la mise en œuvre de cet axe. D'où le niveau de programmation de la sous-mesure 8.1.1. Un appel à projets ciblé, ainsi que des mesures spécifiques au public permettront une redynamisassions de cette sous-mesure.

Les entretiens systématiques réalisés lors des visites sur place avec les participants des opérations constituent une mesure pédagogique participant à l'information, la mobilisation et au maintien, de ces jeunes.

Beaucoup des jeunes ne parviennent pas jusqu'au bout des actions de formations, car ils sont éloignés du

système scolaire. Les opérations dites « académiques » avec un temps de présence sur place, ne conviennent plus au NEETS.

La programmation du FSE a continué à connaître des difficultés issues des problématiques de 2018, le financement de la formation professionnelle par le FSE a rencontré de nombreuses difficultés qui n'existaient pas lors de la période de programmation 2007-2013. Il s'agit notamment de l'introduction de la notion de régime d'aide dans les projets FSE et de la complexification des contrôles liés. Également, le niveau d'exigence lié au contrôle des marchés publics a pu dissuader certains bénéficiaires potentiels.

En parallèle la CTM met en place de plus en plus de formations sans distinction d'âge pour les participants, ce qui a eu pour effet d'une plus faible proportion de formations spécifiques pour les jeunes.

Axe 11

L'axe 11 n'a pas été en mesure d'atteindre ses objectifs de performance ni en terme financier ni en terme qualitatif du fait de la programmation tardive des dossiers. En effet, 3 dossiers ont été programmés entre décembre 2018 et août 2019, permettant une programmation de 73% de l'enveloppe FSE maquettée. La fusion du Conseil régional et du Conseil général a entraîné un retard dans la mise en œuvre des instances paritaires qui valident le plan de formation du personnel.

Trois nouvelles opérations sont en cours d'élaboration pour permettre une programmation à 100 % de l'axe.

IEJ

Suite à l'octroi d'une dotation complémentaire IEJ, il est proposé d'ouvrir cette mesure à d'autres structures porteuses et de lancer un appel à projets permettant la prise en compte de projets complémentaires au dispositif actuel en tenant compte des premiers retours d'expérience en la matière.

L'appel à projets a été lancé le 25 octobre 2019 pour une date limite de transmission des dossiers le 24 janvier 2020.

Pour le FEDER comme pour le FSE, des difficultés liées à Synergie dont les dernières fonctionnalités sont prévues pour fin 2020 subsistent. Si certaines défaillances ont été résolues, Synergie ne permet toujours pas des remontées complètes des données, particulièrement pour les données financières. Les exports ne sont pas toujours fiables et l'agrégateur n'est pas opérationnel. Pour pallier ces problèmes, une forte mobilisation des équipes est toujours nécessaire pour effectuer des retraitements manuels de données et élaborer des outils de suivi et de pilotage des programmes.

- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	
- 1	

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont
suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues,
le cas échéant.

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquel	
Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 130. 1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris	
dans le cadre des Fonds ESI 1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	3 - Performance et compétitivité pour la
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe	croissance FEDER
prioritaire ou de la mesure	
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instr 4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier 30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	ument financier
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financie	ers
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Non
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œ	uvre [article 46,
paragraphe 2, point b), du règlement (UE) nº 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	SAS Capital- Investissement
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	•

(UE) n° 1303/2013 9.0.1. Prêts (≥ 25 000 EUR)	
	Non
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-enterprises)	Non
conformément à SEC/2011/1134 final	INOI
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention,	
bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article	
37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38,	
paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE)	
nº 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38,	
paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de	
mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier	
séparé au sein de l'institution financière	
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le	
l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragra	aphe 1, points a)
b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du	règlement (UE)
nº 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	1
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4,	
et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) nº 1303/2013: personnes	
morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre	
d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen	
d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est	
actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique	
exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou	
de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution	
(pour les prêts et les garanties uniquement)	
(pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
(pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en	
(pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
(pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier:	
(pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	
(pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier:	
(pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	
(pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure 12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre	
(pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure 12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
(pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure 12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	sure, versées à
(pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure 12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre	
(pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure 12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 14. Montant total des contributions du programme, par priorité ou me l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion p	
(pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure 12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 1V. Montant total des contributions du programme, par priorité ou me l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013	
(pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure 12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 14. Montant total des contributions du programme, par priorité ou me l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion p	
(pour les prêts et les garanties uniquement) 11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure 12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier 1V. Montant total des contributions du programme, par priorité ou me l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013 14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de	

14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en	
EUR)	
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier	
dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du	
programme (en EUR)	
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du	
règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées	
conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013	
(uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans	
les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE)	
nº 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à	
l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) nº 1303/2013 (uniquement pour le	
rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice d	les bénéficiaires
finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour	
dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou me	esure [article 46,
paragraphe 2, point e), du règlement (UE) nº 1303/2013]	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis	
place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument finan	
l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point	f), du règlement
(UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de	
référence	
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence,	
date de la liquidation.	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI	à l'instrument

VII. Interets et autres gains generes par le soutien verse par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]

35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument	
financier (en EUR)	
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux	
articles 43 bis et 44	
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant	
dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de	
contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à	
l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et	
pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de	
la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à	
condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par	
les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des	investissements
réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participat	
paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013	ions furthere ro,
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrume	ent financier (en
EUR)	int illiancies (en
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de	
financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de	
financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement	
pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument	
financier (en EUR)	
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument	
financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1,	
point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la	priorité ou de la
mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/20	013]
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue	CO01 -
l'instrument financier	Investissement
	productif:
	nombre
	d'entreprises
	bénéficiant
	d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de	0,00
l'indicateur de réalisation	,,,,,
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue	CO07 -
l'instrument financier	Investissement
· ····································	

	productif:
	investissements
	privés
	complétant un
	soutien public
	aux entreprises
	(hors
41.1 77.1 21.1 1.12 12 4 1.7 12 42	subventions)
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue	CO05 -
l'instrument financier	Investissement
	productif:
	nombre de
	nouvelles
	entreprises
	bénéficiant
	d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue	CO03 -
l'instrument financier	Investissement
	productif:
	nombre
	d'entreprises
	bénéficiant
	d'un soutien
	financier autre
	que des
	subventions
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales Critères non respectés Mesures prises Date limite Organismes responsables Action achevée dans les délais Critères remplis Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions resta	
Conditions of ante generales Criteres for responsibilities Criteres for activities Critere	ctés Mesures prises Date limite Organismes responsables Action achevée dans les délais Critères remplis Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes Commentair

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du	Total des	Coûts totaux			Date prévue pour			État d'avancement actuel -		Résultats principaux		Observations
		GP	investissements	éligibles		d'accord/approbation	le début de la			progrès financiers (% des			signature du	ĺ
					prévue	tacite par la Commission	mise en œuvre	prévue	d'investissement	dépenses certifiées auprès de la			premier	1
							(année, trimestre)			Commission par rapport au	phase de mise en œuvre		marché de	1
										coût total éligible)	du projet		travaux	
	2019FR16RFMP001	Approuvé	148 364 053,00	67 950 736,27	2018, T4	14 juin 2019	2017, T4	2022,	2 - 2a	0,00	Construction	☐ Les études d'avant-projet sont	12 juin 2017	La CAO du 8/04/2016 a attribué le
Très haut								trimestre 4				terminées sur 14 communes de la Martinique (Lamentin,	1	marché au groupement ORANGE/
débit												Sainte Luce, Lorrain, Marigot, Trois-Ilets, Case-Pilote,	1	CONSTRUCTEL. Cette attribution a été
(TIC)												Ducos, Gros Morne, Rivière Pilote, Saint Esprit, Trinité,	1	rendue publique lors de la séance
												Anses d'Arlet, Saint-Pierre et Sainte-Marie).	1	plénière du 19/05/2017.
												 Les études projets sont terminées sur 	1	Le marché a été notifié le 12/06/2017.
												les communes de Case Pilote, des trois Ilets, du Lorrain,	1	1
												du Marigot, du Lamentin et de Sainte Luce.	1	1
												 Les travaux sont presqu'achevés sur la 	1	1
												commune de Case Pilote (85%) et sont en cours sur les	1	1
												communes des Trois-Ilets (63%), du Lorrain (50%), du	1	1
												Marigot (50%), du Lamentin (25%) et de Sainte Luce	1	í l
	1											(25%).	1	(
	1												1	(
									L					<u> </u>

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

Une remonté de dépenses de 3 607 513,06€ a été réalisée en juillet 2019. Elle a fait l'objet d'un contrôle de certification, les dépenses seront comptabilisées en 2020.

l
_

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du	CCI Phase de mise en	Montant total de	s Total de l'aide	Contribution du PO	Axe	Type de	Soumission [prévue] à la	Date [prévue] pour le début de	Fin	Principaux résultats et	Total des dépenses éligibles certifiées	Observations
PAC	œuvre du PAC	coûts éligibles	publique	au PAC	prioritaire	PAC	Commission	la mise en œuvre	[prévue]	réalisations	auprès de la Commission	

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Axe prioritaire 1 - Innovation pour la croissance					
Axe prioritaire	Axe prioritaire 10(1) - Elévation des compétences pour l'emploi					
Axe prioritaire	e 10(2) - Adaptation des infrastructures de formation visant l'insertion professionnelle					
Axe prioritaire	e 11 - Performance administrative (FSE)					
Axe	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en					
prioritaire	œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER					
Axe prioritaire	13 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE					
Axe prioritaire	e 2 - TIC facteurs de compétitivité et d'inclusion					
1						
Axe prioritaire 3 - Performance et compétitivité pour la croissance						
Axc prioritant	3 - 1 chomance et competitivite pour la croissance					
Axe prioritaire	4 - Réponses à l'urgence énergétique					
Axe prioritaire	5 - Compenser les surcoûts liés à l'ultrapériphéricité et aux autres handicaps structurels					

Axe prioritaire	6 - Préservation et valorisation de l'environnement
Axe prioritaire 7	7 - Transport et accessibilité, leviers de compétitivité et de mobilité
Axe prioritaire 8 (1)	- Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEETs
Axe prioritaire	8 (2) - Développement endogène des territoires
Axe prioritaire	9 - Attractivité et inclusion dans les territoires

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe	Montant du soutien affecté aux objectifs liés	Part de la dotation totale pour le
prioritaire	au changement climatique (en EUR)	programme opérationnel (%)
10(1)	22 207 771,37	64,82%
4	36 808 549,72	91,03%
6	1 282 370,69	2,35%
7	6 978 145,72	15,86%
8 (1)	10 940 891,74	30,33%
Total	78 217 729,24	14,98%

- 12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013
- 12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

	- ·			773 347 3 14		777. 3		0
Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si executée)

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

[ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes
Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:
 □ Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR) □ Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR) □ Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR) □ Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP) □ Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN

FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL

14.

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à rép spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté o menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et partic communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeu jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financièmes des chomes de chomes des chomes des chomes de chom	ou des groupes cibles les plus culièrement des rs de longue durée et des

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [ARTICLE 19, PARAGRAPHES 4 ET 6, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1304/2013 (LE CAS ÉCHÉANT)]

Le rapport présenté en 2019 doit présenter et évaluer la qualité des offres d'emploi reçues par les participants à l'IEJ, y compris les jeunes défavorisés, les jeunes issus de communautés marginalisées et les jeunes qui ont quitté le système éducatif sans qualifications. Le rapport doit présenter et évaluer les progrès qu'ils ont accomplis en matière de formation permanente, dans la recherche d'un emploi durable et décent ou le suivi d'un apprentissage ou d'un stage de qualité.

Le rapport doit présenter les principaux résultats des évaluations concernant l'efficacité, l'efficience et l'impact de la contribution conjointe du Fonds social européen et des fonds spéciaux alloués à l'IEJ, notamment pour la mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse.

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
RESUME CITOYEN 2019	Résumé à l'intention des citoyens	3 mars 2021	RESUME CITOYEN 2019	Ares(2021)1645499	RESUME CITOYEN 2019	5 mars 2021	n002rha7

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	t 2.10	Dans le tableau 8, seuls des axes prioritaires monofonds sont attendus. L'axe prioritaire 8 (1) relève de plusieurs Fonds.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: 3.2, indicateur: IS05, catégorie de région: L, année: 2014 (0,00 < 57,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour 1'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: 3.2, indicateur: IS05, catégorie de région: L, année: 2015 (0,00 < 57,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 5.3, indicateur: IS11, catégorie de région: O, année: 2014 (0,00 < 10,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 5.3, indicateur: IS11, catégorie de région: O, année: 2015 (0,00 < 10,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 5b, objectif spécifique: 5.3, indicateur: IS11, catégorie de région: O, année: 2017 (0,00 < 10,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 6a, objectif spécifique: 6.1, indicateur: IS16, catégorie de région: L, année: 2014 (0,00 < 17,70). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 6a, objectif spécifique: 6.1, indicateur: IS16, catégorie de région: L, année: 2015 (0,00 < 17,70). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 6b, objectif spécifique: 6.2, indicateur: IS18, catégorie de région: L, année: 2015 (0,00 < 162 752,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau I est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 6.4, indicateur: IS20, catégorie de région: L, année: 2014 (0,00 < 1,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 6.4, indicateur: IS20, catégorie de région: L, année: 2015 (0,00 < 1,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau I est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 7b, objectif spécifique: 7.1, indicateur: IS23, catégorie de région: L, année: 2016 (10 000,00 < 15 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 7c, objectif spécifique: 7.2, indicateur: IS26, catégorie de région: L, année: 2018 (352 901,00 < 800 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 7c, objectif spécifique: 7.3, indicateur: IS27, catégorie de région: L, année: 2014 (0,00 < 38 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 7c, objectif spécifique: 7.3, indicateur: IS27, catégorie de région: L, année: 2015 (0,00 < 38 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8 (2), priorité d'investissement: 8b, objectif spécifique: 8(2)1, indicateur: IS32, catégorie de région: L, année: 2014 (0,00 < 600 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 9a, objectif spécifique: 9.1, indicateur: IS34, catégorie de région: L, année: 2014 (0,00 < 1 227,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 9a, objectif spécifique: 9.1, indicateur: IS34, catégorie de région: L, année: 2016 (0,00 < 1 227,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 9a, objectif spécifique: 9.1, indicateur: IS34, catégorie de région: L, année: 2017 (0,00 < 1 227,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 9a, objectif spécifique: 9.2, indicateur: IS35, catégorie de région: L, année: 2014 (0,00 < 3 208,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 9a, objectif spécifique: 9.2, indicateur: IS35, catégorie de région: L, année: 2015 (0,00 < 3 208,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4a, objectif spécifique: 4.1, indicateur: IS07, catégorie de région: L, année: 2018 (10,90 > 10,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4a, objectif spécifique: 4.1, indicateur: IS07, catégorie de région: L, année: 2019 (24,20 > 10,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 6b, objectif spécifique: 6.3, indicateur: IS19, catégorie de région: L, année: 2014 (41,00 > 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 6b, objectif spécifique: 6.3, indicateur: IS19, catégorie de région: L, année: 2015 (43,00 > 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	t 2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 6b, objectif spécifique: 6.3, indicateur: IS19, catégorie de région: L, année: 2016 (41,00 > 40,00). Veuillez vérifier.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 6b, objectif spécifique: 6.3, indicateur: IS19, catégorie de région: L, année: 2017 (47,00 > 40,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 6.4, indicateur: IS20, catégorie de région: L, année: 2019 (5,00 > 3,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 7c, objectif spécifique: 7.3, indicateur: IS27, catégorie de région: L, année: 2016 (3 133 115,00 > 150 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 7c, objectif spécifique: 7.3, indicateur: IS27, catégorie de région: L, année: 2017 (2 994 522,00 > 150 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8 (2), priorité d'investissement: 8b, objectif spécifique: 8(2)1, indicateur: IS32, catégorie de région: L, année: 2016 (878 860,00 > 800 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 8 (2), priorité d'investissement: 8b, objectif spécifique: 8(2)1, indicateur: IS32, catégorie de région: L, année: 2017 (1 041 139,00 > 800 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 9a, objectif spécifique: 9.1, indicateur: IS34, catégorie de région: L, année: 2015 (1 352,00 > 1 300,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 2a, objectif spécifique: 5.1, indicateur: IS09, catégorie de région: O, année: 2014 (0,00 < 30,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 2a, objectif spécifique: 5.1, indicateur: IS09, catégorie de région: O, année: 2015 (0,00 < 30,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 2a, objectif spécifique: 5.1, indicateur: IS09, catégorie de région: O, année: 2016 (0,00 < 30,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 2a, objectif spécifique: 5.1, indicateur: IS09, catégorie de région: O, année: 2017 (0,00 < 30,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 5.5, indicateur: IS52, catégorie de région: O, année: 2014 (0,00 < 135,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 5.5, indicateur: IS52, catégorie de région: O, année: 2015 (0,00 < 135,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 5.5, indicateur: IS52, catégorie de région: O, année: 2016 (0,00 < 135,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 5.5, indicateur: IS52, catégorie de région: O, année: 2017 (0,00 < 135,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 5.5, indicateur: IS52, catégorie de région: O, année: 2018 (0,00 < 135,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 5.5, indicateur: IS52, catégorie de région: O, année: 2019 (0,00 < 135,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 061,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: L, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 10 459,06 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO07, catégorie de région: O, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 100,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 6a, indicateur: IS17, catégorie de région: L, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 100,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 6a, indicateur: IS17, catégorie de région: L, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 100,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 6a, indicateur: IS17, catégorie de région: L, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 105,17 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 12, priorité d'investissement: -, indicateur: IS43, catégorie de région: , année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 113,80 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 5b, indicateur: IS12, catégorie de région: O, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 150,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO28, catégorie de région: L, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 156,29 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO06, catégorie de région: O, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 160,99 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO06, catégorie de région: O, année: 2016. Veuillez vérifier.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 163,18 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4a, indicateur: CO30, catégorie de région: L, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 164,36 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO06, catégorie de région: O, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 227,50 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: O, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 230,41 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO06, catégorie de région: O, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 233,18 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4a, indicateur: CO30, catégorie de région: L, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 271,92 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO06, catégorie de région: O, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 278,02 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO06, catégorie de région: O, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 403,15 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO06, catégorie de région: O, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 692,50 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 6c, indicateur: IS21, catégorie de région: L, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 9 945,84 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO07, catégorie de région: O, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 100,33 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 6a, indicateur: IS17, catégorie de région: L, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 100,33 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: 6a, indicateur: IS17, catégorie de région: L, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 105,17 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 12, priorité d'investissement: -, indicateur: IS43, catégorie de région: , année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 118,45 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO06, catégorie de région: O, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 123,53 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO06, catégorie de région: O, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 146,39 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO06, catégorie de région: O, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 163,18 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4a, indicateur: CO30, catégorie de région: L, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 179,09 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4a, indicateur: CO30, catégorie de région: L, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 185,38 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO06, catégorie de région: O, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 190,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: O, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 2 149,38 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO07, catégorie de région: O, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 3 396,15 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO07, catégorie de région: O, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10(2), priorité d'investissement: 10a, indicateur: IS40, catégorie de région: L, année: 2014. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10(2), priorité d'investissement: 10a, indicateur: IS40, catégorie de région: L, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 10(2), priorité d'investissement: 10a, indicateur: IS40, catégorie de région: L, année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement		Dans les instruments financiers, pour Fonds de fonds, Fonds spécifique et Autorité de gestion, au moins un objectif thématique (= élément 3) doit être sélectionné: instrument financier «SAS Capital-Investissement».
Avertissement	2.108	Aucune date d'achèvement de l'évaluation ex ante (élément 30) n'a été renseignée, ce qui indique qu'elle n'est pas encore finalisée. Étant donné l'absence de date dans le rapport de l'année précédente également, une explication des retards pourrait se justifier. Instrument financier: SAS Capital-Investissement

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.132	L'élément 17 ne doit pas être nul. Les coûts et frais de gestion payés doivent être déclarés même s'ils ne sont pas encore inclus dans les demandes de paiement. Seuls les montants non payés au moyen des ressources
		du programme sont à exclure. Instrument financier: SAS Capital-Investissement.